

LE MONDE ILLUSTRÉ

JOURNAL HEBDOMADAIRE

ABONNEMENTS POUR PARIS ET LES DÉPARTEMENTS
Un an, 24 fr.; — Six mois, 13 fr.; — Trois mois, 7 fr.; — Un numéro, 50 c.
Le volume semestriel, 12 fr., broché. — 17 fr., relié et doré sur tranche.

LA COLLECTION DES 17 ANNÉES FORME 37 VOLUMES.

Directeur, M. PAUL DALLOZ.

BUREAUX

13, QUAI VOLTAIRE

19^e Année. N^o 969 — 6 Nov. 1875

DIRECTION ET ADMINISTRATION, 13, QUAI VOLTAIRE

Toute demande d'abonnement non accompagnée d'un bon sur Paris ou sur la poste, toute demande de numéro à laquelle ne sera pas joint le montant en timbres-poste, seront considérées comme non avenues. — On ne répond pas des manuscrits envoyés.

Administrateur, M. BOURDILLIAT. — Secrétaire, M. É. HUBERT.



CATASTROPHE DU MAGENTA DANS LA RADE DE TOULON. — L'équipage luttant contre l'incendie. — (Dessin de MM. LIX et Scott.)

SOMMAIRE

TEXTE : Courrier de Paris, par Jules Noriac. — Le vice-amiral Roze. — Le *Magenta*. — Courrier du Palais, par Petit-Jean. — La Pupille (nouvelle), par Léopold Stapleaux. — Questions et réponses, par Charles Joliet. — Congrès provincial des orientalistes à Saint-Etienne. — Théâtres, par Charles Monselet. — Chronique musicale, par Albert de Lasalle. — Le docteur Ségalas. — Solution d'échecs.

GRAVURES : Catastrophe du *Magenta* dans la rade de Toulon. — Le vice-amiral Roze. — Incendie du *Magenta* (vue prise des quais). — Sauvetage de l'équipage du *Magenta* par l'avant du navire. — Le *Magenta*, navire cuirassé de premier rang. — Les restes du *Magenta* dans la rade de Toulon. — Le Congrès des orientalistes de Saint-Etienne. — Monument de l'art Khmer exposé par M. Delaporte. — Projet du monument commémoratif de Dijon. — Le docteur Ségalas. — Echecs et rébus.

COURRIER DE PARIS

Le jour des Morts est un jour aimé de la population parisienne.

Ce jour-là, elle prend ses habits de dimanche, met un peu de tristesse sur sa physionomie naturellement gouailleuse et calme, et, légèrement guindée, elle se dirige vers les *champs de repos*.

Il y a longtemps que, à propos de la tenue qu'elle observe à la Toussaint, ses flatteurs ont pour coutume de lui adresser des compliments, qui la rendent fière et qu'elle tient à mériter.

On sait que le peuple de Paris, je ne dis point la populace, est un comédien habile; il change de voix, de gestes, de cris, d'attitudes, suivant la comédie dans laquelle il paraît.

A le voir aux courses, au concert, à une revue, à la foire de Saint-Cloud, au couronnement d'une rosière ou à un décernement de la *Roquette*, un étranger ne s'imaginerait jamais qu'il a affaire au même peuple, et volontiers penserait-il que chacun des vingt arrondissements de Paris a son jour de plaisir.

Mais c'est bien toujours le même peuple; les sergents de ville et les gardes municipaux le savent bien.

Le 2 novembre, le peuple de Paris est vraiment un beau et bon peuple, et, pour une fois par an que cela lui arrive, on aurait bien tort de lui ménager les éloges qu'il mérite.

Dès le matin, propre et lustré, il s'achemine vers les boulevards extérieurs, en quête de couronnes d'immortelles ou de perles, qu'il va accrocher avec religion sur des croix noires ou déposer tristement à l'entour de la fosse commune.

Ceci fait, il va se promener avec la douce quiétude que donne l'accomplissement du devoir.

Chose assez surprenante.

La fête des Morts est un jour tellement reconnu par tout le monde, qu'un tiers des visiteurs de cimetières n'ont personne à y voir et qu'ils vont là pour rien, pour le plaisir, ou peut-être — c'est plus doux à penser — en souvenir des pauvres morts qu'ils ont laissés dans leur pays.

~ Tout passe, même les morts, et, avant qu'il soit peu de temps, ceux qui voudront manifester leurs souvenirs à leurs chers trépassés seront obligés de faire l'exportation et d'aller pleurer à Méry-sur-Oise.

L'idée de placer des nécropoles loin du centre des villes n'est pas nouvelle. De grands esprits luttèrent longtemps pour la faire triompher; mais les siècles passèrent sans qu'elle fût adoptée.

Quelques écrivains philosophes accusèrent le clergé d'avoir encouragé la routine, peut-être à cause des grands profits qu'il tirait de l'hospitalité donnée dans les temples chrétiens aux morts de qualité.

Il y a soixante-et-onze ans, soixante-et-onze ans, entendez-vous bien, Henry Monnier, notre cher collaborateur, Duvert et Dupin, auteurs dramatiques, et M. Thiers, auteur non moins dramatique, pourraient s'en souvenir, il y a soixante-et-onze ans, on enterrait un peu partout; les Petits-Champs étaient pleins, les Innocents de même, et les Petits-Pères avaient fermé leur enclos.

Un décret en date de 1804, reprenant une idée de l'Assemblée constituante, ordonna la création de quatre cimetières situés aux quatre points cardinaux.

Sur quatre on en fit trois, c'était fort beau.

~ Il en est des cimetières comme des autres choses de ce monde, chacun d'eux a sa physionomie particulière.

Un cimetière est bien toujours un enclos planté de cyprès, illustré de monuments faits dans le même moule, taillés dans le même marbre, avec les mêmes *souvenirs* et les mêmes *regrets*, et pourtant celui-ci ne ressemble pas à celui-là et celui-là ne ressemble point aux autres.

Le cimetière du Père-Lachaise est le plus parisien des trois.

Son origine est bien connue.

L'évêque de Paris avait là son champ, comme il avait sa villa par devers la porte Saint-Honoré; puis cette propriété de rapport fut achetée par un riche marchand, nommé Regnault, qui y fit ses *folies*. Le roi Louis XIV y fit construire une manière de château sur le coteau et en fit cadeau à son confesseur, afin qu'il pût dans cette solitude se délasser de ses travaux.

~ Ce père Lachaise était certainement un homme de bien, car il existe sur son caractère trois certificats qui ne peuvent être discutés.

Voltaire, qui n'aimait pas énormément les jésuites, a dit de lui :

« C'était un homme doux; avec lui les voies de conciliation étaient toujours ouvertes. »

« Esprit médiocre, a écrit Saint-Simon, mais d'un bon caractère, juste, droit, sensé, sage, doux et modéré. »

Bien des esprits supérieurs se contenteraient à moins.

D'Aguesseau dit tranquillement :

« C'était un bon gentilhomme qui aimait à vivre en paix et à y laisser vivre les autres. »

Malgré tant de mérites, tout porte à croire que, sans le cimetière, le nom de ce bon gentilhomme jésuite, non de ce jésuite gentilhomme, serait probablement dans l'oubli le plus complet; c'est à dégoûter de la vertu.

~ L'été, l'aspect du Père-Lachaise est gai et souriant; l'hiver tout est triste, même les cimetières.

L'aspect de ce parc ombragé par les saules, les platanes, les sycomores et les ébéniers n'apporte nulle tristesse à l'étranger, au visiteur désintéressé.

Chose à peine croyable, tout le long de l'année le Père-Lachaise a ses habitués comme le parc Monceaux ou le square Montholon.

Un de nos amis, fidèle à un souvenir, allait souvent porter des fleurs sur une tombe aimée. Chaque fois il remarquait assis sur un banc voisin un vieux monsieur un livre à la main.

Poussé par la curiosité il entra en propos, comment, je n'en sais rien, toujours est-il qu'ils finirent par faire commerce de politesse.

— Vous êtes du quartier? lui demanda-t-il un jour.

— Mon Dieu, non, je demeure à Batignolles.

— Et vous venez tous les jours?

— Oui.

— C'est loin!

— C'est vrai; mais je suis habitué à cette promenade; puis, ici, je suis tranquille. Vous me direz que je pourrais aller au cimetière Montmartre; mais il n'y a que des petits bourgeois.

Notre ami jeta les yeux sur le livre : c'étaient les œuvres de Parny.

~ Quand M. Haussmann voulut déménager à Méry-sur-Oise, il lança, en plein conseil municipal, cette phrase, qui fit tressaillir la société parisienne :

« Sauf quelques sépultures patriciennes, il n'est pas de tombe qui ne soit abandonnée au bout de quarante ans et bien peu restent fleuries pendant la moitié de ce temps. »

L'oubli c'est une fleur qui pousse sur les tombes.

Le poète a raison et M. Haussmann n'avait pas tort.

~ Le cimetière du Père-Lachaise est le plus grand des enseignements.

Là sont ensevelies, dans le silence de la mort, toutes les grandeurs d'un siècle.

Des ennemis se coudoient, des amis dorment côte à côte. Des républicains, des légitimistes, des radicaux, des communistes, des orléanistes, des bonapartistes reposent *en paix* les uns contre les autres. Des bouffons, des princes, des vaillants, des traîtres, des millionnaires, des savants, des reines et des saltimbanques y dorment du grand sommeil dans l'égalité du néant.

Ney, Nansouty, Mortier, Valmy, Masséna, Davoust, Macdonald, Suchet, n'ont pas entendu le canon prussien qui faisait trembler leur dernière demeure.

Marchangy est le voisin d'Arago. Que peuvent-ils se dire?

Méry, qui savait le passé, touche M^{lle} Lenormand, qui disait l'avenir.

Musset, Balzac, Nodier, Delavigne, Soulié, Millevoye, pèsent autant à la terre que Rothschild, Fould, Laffitte, Demidoff et Perregaud, et Scribe, Talma, Pradier, Cherubini, Hérold, Dupuytren, Jacotot, Manuel et le général Foy reposent dans six pieds carrés, tout comme Debureau, ce pierrot célèbre des *Funambules*.

Héloïse, M^{lle} de Mercœur, y éclipsent les reines et les princesses oubliées, au grand étonnement de M^{mes} de Genlis et Cottin.

~ Le cimetière que je préfère est le cimetière Montmartre; outre la vue, qui y est très-belle, on y est moins guindé qu'ailleurs.

C'est beaucoup moins bourgeois; les tombes y sont moins sinistres, les fleurs y sont plus vives et les arbres moins pleureurs. Pour peu qu'on soit boulevardier, on y est tout de suite en pays de connaissance. La Nouvelle-Athènes y envoie ses artistes, la chaussée des Martyrs ses bohèmes; pauvres gens pour qui la mort est douce.

Puis une collection de reines du demi-monde; pauvres créatures que la vieillesse avait tuées bien avant la mort, et qui, après avoir marché sur les fleurs rares, n'ont même plus, au milieu de l'herbe qui recouvre leur tombe de concession temporaire, un misérable bouquet de violettes d'un sou qui leur apporte comme un dernier parfum de leurs faciles amours : tout se paye.

~ Juste à l'autre bout de Paris, tout en face et à côté d'une rue qui, par une amère dérision, s'appelle la rue de la Gaîté, se trouve le cimetière Montparnasse; c'est là où dorment les savants et les hommes forts, qui ont escompté les jours de leur existence pour des nuits de travail.

Les Pères Lorient, Mazarelli, Ravignan, de la Compagnie de Jésus; Rudde, Dumont-d'Urville, Hégésippe Moreau, et mille autres.

Il y a encore Borie, Pommier, Goubin et Raoux, les quatre sergents.

Boulay de la Meurthe, Grégoire, Dornès, et tout un monde de noms honnêtement démocratiques, qui ont laissé à leurs ennemis l'exemple de leurs vertus, de leur foi, de leur amour de la patrie.

Mais, hélas! il y a aussi un lieu couvert de hautes herbes, et c'est là qu'on a couché pêle-mêle, sans croix et sans épitaphe, Fieschi, Pepin, Morey, Alibaud, et les assassins du général Bréa. Rien n'indique leur dernière demeure; nul n'y est venu prier sur eux; nul n'a osé marquer leur place; l'humani-

nité a fait pour eux tout ce qu'elle pouvait faire : elle les a oubliés.

Le dernier hôte illustre qui est venu demander la part de terre est le docteur Paul Lorain, un des hommes les plus forts de notre temps. Le docteur Lorain est mort à quarante-sept ans, et sa mort a été un deuil public. Le savant était doublé d'un homme de bien, et jamais plus grand cœur ne laissera de plus éternels regrets.

Croiriez-vous qu'il est de par le monde des esprits assez enjoués pour collectionner sur des albums reliés avec soin toutes les épitaphes excentriques qui émaillent les cimetières de Paris et de la province ?

Chacun prend son plaisir où il le trouve.

Il est des gens qui rient de tout ; ils sont bien heureux.

La plupart du temps, les épitaphes grotesques ont un sens particulier que les indifférents ne peuvent percevoir.

Il nous souvient qu'Alfred Delvau, un artiste de grand mérite et que la mort a pris aussi bien jeune et au moment où il allait récolter le fruit de ses labeurs, Alfred Delvau avait trouvé dans un cimetière de la banlieue l'épitaphe que voici :

Ci-git

M. Pierre-Amédée Durand,

ancien négociant,

mort à l'âge de soixante ans.

*« Oh ! là là ! madame Lefèvre ! » telles furent
ses dernières
paroles.*

L'auteur des célèbres *Lettres de Junius* était tombé en arrêt devant cette phrase bizarre.

Longtemps, bien longtemps, il chercha à deviner, mais, n'y parvenant pas, il prit son parti en brave. Il alla à la mairie, s'informa de Durand, l'ancien négociant, finit par apprendre où il avait demeuré de son vivant, et il alla à la découverte.

Après de nombreuses perquisitions, il finit par trouver M^{me} Lefèvre ; évidemment, elle seule pouvait lui livrer la clef du mystère.

Le mystère était bien simple.

Durand avait été riche. Au temps de son opulence, il avait marié une de ses ouvrières avec son contre-maître et les avait dotés.

Cette ouvrière, c'était M^{me} Lefèvre.

Durand avait été ruiné.

Le contre-maître Lefèvre était mort de chagrin ; mais sa femme, autrement courageuse, s'était mise à travailler pour nourrir son ancien maître.

Et son travail avait duré vingt ans. Non-seulement la brave femme ne se plaignit ni de ses fatigues ni des exigences et des grogneries de Durand, qui, vieillard malheureux, était devenu despote, grognon et égoïste, mais tout au contraire, elle mettait à se dévouer un plaisir qui lui rendait le sacrifice facile.

L'Académie apprit et son courage et son dévouement qui duraient depuis quinze ans, — il y a des indiscrets partout, — et elle accorda à la bonne M^{me} Lefèvre le prix Montyon qui lui fut décerné en séance publique.

D'heureuse qu'elle était la brave femme devint fière, et lorsque son maître mourut, elle voulut que le monde entier apprit que son nom, son propre nom, avait été la dernière parole prononcée par son ancien maître, par son cher malade qui était devenu son protégé.

Je sais bien des choses moins touchantes.

Un jour des Morts particulièrement triste a été le 2 novembre 1870, pendant le siège de Paris. Il y avait moins de fleurs qu'à l'ordinaire, mais il y en avait pourtant plus qu'on n'aurait pu s'y attendre, mais il y avait aussi bien moins de recueillement ; on n'allait pas voir les morts avec cette piété recueillie dont nous parlions tout à l'heure, on entraînait dans les cimetières comme des gens qui vont rendre visite à de futurs confrères.

Mais assez de tristesses commecela, et si vous

voulez bien, nous allons parler d'autre chose ; il est vrai que le vent est aux tristesses ; là c'est un vaisseau de huit millions de francs qui saute en menaçant d'incendier l'arsenal de Toulon, ailleurs c'est la Garonne qui recommence ses lugubres folies.

M. de Randé qui, vous vous en souvenez sans doute, nous avait adressé un récit si intéressant lors des grandes inondations, nous fait la grâce de nous écrire qu'il nous mettrait au courant des événements nouveaux qu'on appréhende : puisse Dieu lui éviter cette peine ; il termine sa lettre par ces mots : « La peur est plus grande aujourd'hui qu'il y a trois mois, nous connaissons le danger. »

Le procès Sonzogno paraît devoir durer encore longtemps ; peu nous importe, c'est l'affaire de notre confrère, nous n'avons pas à nous occuper de crimes en voie de punition. Mais il est un des acteurs de cette triste affaire qui appartient tout à fait à la chronique parisienne, c'est le frère de la victime, M. Édouard Sonzogno.

Bien qu'éditeur à Milan et propriétaire du principal journal d'Italie, Édouard Sonzogno est un vrai Parisien, un Parisien de la rue Blanche.

Possesseur d'une très-grande fortune, M. Sonzogno habitait Paris et tout le monde se souvient de ses soirées artistiques, dont les premiers sujets italiens faisaient les frais, on se souvient surtout de ses dîners qui ont fait sensation.

Sonzogno avait fondé avant la guerre un journal qui eut son heure de succès. Ce journal s'appelait *L'Esprit follet* et avait pour rédacteur en chef notre confrère M. Laforest, l'éminent critique de la *Liberté*, qui a fait beaucoup parler de lui en ces derniers temps par l'énergie et l'intelligence qu'il a déployées pour fonder un théâtre classique.

La guerre arriva, M. Sonzogno partit pour l'Italie. Un jour, nous rencontrâmes Laforest blême de colère ; comme d'ordinaire, c'est l'homme le plus doux de France, nous lui demandâmes avec inquiétude les motifs de sa fureur.

— On a réquisitionné les chevaux de Sonzogno.

— Eh bien, cher ami, c'est un malheur.

— On va les manger, des chevaux qui me sont confiés !

— C'est un cas de force majeure ; que voulez-vous faire à cela ?

— Ce que je voudrais faire ! s'écria le critique. Je vous trouve superbe : je voudrais en manger ma part.

M. Sonzogno revint, et, soit philosophie, soit qu'il n'aimât pas le cheval, il prit gaiement la chose.

Comme pour se venger, il inaugura ces dîners dont je parlais tout à l'heure.

Cham était la joie de ces festins émaillés de femmes charmantes à qui Morin, Daudet, Gonzalès et mille autres faisaient la cour.

Un soir, le hasard m'avait placé à côté de la comtesse Dash. Contre son habitude, l'excellente femme paraissait fort triste, et c'était en vain que ses voisins attendaient une de ces spirituelles boutades dont elle avait le secret.

— Qu'avez-vous ? lui demandai-je.

— Je vais vous le dire.

— J'écoute.

— Voyez-vous cette jeune femme habillée de rose ?

— Parfaitement.

— Comment la trouvez-vous ?

— Excessivement belle ?

— Elle a vingt-cinq ans.

— Un bel âge, comtesse.

— Elle est princesse.

— Un beau titre.

— Elle a plus d'esprit que vous.

— Pas difficile.

— Et avec ça, riche comme une mine d'or.

— Eh bien ?

— Eh bien, ça me rend triste, voilà.

Elle mourut quelques jours après, et bien sûr que la pauvre femme ne regretta pas tant la vie, souvent bien amère pour elle, que ce soir-là elle regretta les charmes envolés de sa jeunesse oubliée.

Pendant que la Société des gens de lettres

rompait des lances pour obtenir des droits de reproduction pour les œuvres de ses membres éditées en Italie, et cela sans grand résultat, M. Édouard Sonzogno était venu de son propre mouvement faire des offres très-sortables, et il acheta à bon argent comptant des ouvrages qu'il aurait pu faire traduire pour rien à MM. Adolfo Belot ; Ernesto Daudet, Emilio Gaboriau, Giulio Noriac, etc. Nos confrères n'ont certainement pas oublié cette preuve de délicatesse à laquelle les éditeurs étrangers ne nous ont pas habitués.

Proudon le philosophe a bien fait de mourir il y a quelques années ; s'il avait vécu jusqu'au mois d'octobre 1873, il aurait éprouvé une si grande douleur que, comme dirait Calino, il serait mort d'apoplexie. Vous imaginez-vous l'impression de physiologie de l'auteur de l'aphorisme fantaisiste « la propriété c'est le vol » en lisant dans tous les journaux anglais le petit entre-filet suivant :

« On évalue à peu près à cinq cent mille livres sterling (douze millions cinq cent mille francs) les sommes perdues sur *Cæsarewitch*.

Cæsarewitch, c'est un cheval.

Douze millions, c'est une belle somme ; mais par cela seul qu'on les a perdus, on pouvait les gagner.

Qui peut affirmer que ceux qui les ont gagnés n'en feront pas un meilleur usage que ceux qui les ont perdus ?

Si l'usage, au demeurant, est le même, qu'importe que ce soient ceux-ci ou ceux-là qui aient gagné ou perdu ?

Si au contraire ceux qui ont gagné font de cette somme énorme un mauvais usage, tant mieux ; il ne la garderont pas longtemps.

Le métier de moraliste n'est pas facile à exercer.

On a beaucoup plaisanté ces jours-ci à propos d'une femme qui, ayant passé les examens suffisants pour être reçue *médecin*, vient d'ouvrir un cabinet de consultations.

Les railleurs demandent si la nouvelle doctoresse a une spécialité quelconque.

La spécialité de M^{me} Brès paraît toute trouvée. Selon toute probabilité, elle soignera les dames et les demoiselles, et il est probable qu'elle va être fort occupée.

Que de fois n'avons-nous pas entendu les femmes se plaindre de l'ennui qu'il y a pour elles à aller dire leurs petits secrets à un homme qu'elles voient pour la première fois !

D'un autre côté, bien des jeunes filles préfèrent souffrir que de faire certaines confessions, innocentes sans doute, mais difficiles.

Quelle clientèle pour la nouvelle doctoresse !

Pourtant, en jugeant par les semblables, on pourrait presque affirmer que les dames ne consulteront pas la doctoresse.

Pourquoi ?

Mais je ne sais pas ; par cette même raison qu'en chemin de fer le wagon des dames est toujours vide.

Un mot superbe de gommeux.

Gontran, à qui son père donne vingt louis par mois d'argent de poche, se plaint amèrement.

— Papa a cent mille livres de rentes, c'est honteux, je vais demander le bien de ma mère.

— Mais, animal, ta mère n'est pas morte.

— Je le sais bien.

— Eh bien alors ?

— Je vais faire des dettes.

— C'est ton ami Roger, qui t'a donné ces conseils-là ?

— Non.

— C'est un bandit ?

— Non.

— Un mauvais sujet ?

— Non.

— Un polisson qui a un conseil judiciaire ?

— Possible, mais il ne me donne pas de mauvais conseils.

— Allons donc !

— La preuve, c'est qu'hier soir encore, j'allais jouer cœur, il m'a dit tout bas : Attaque donc pique, idiot.

LE VICE-AMIRAL ROZE

Le *Monde illustré* est absolument étranger à la politique; nous n'avons donc pas à revenir sur les événements qui ont mis le Gouvernement dans la nécessité de remplacer l'amiral La Roncière Le Nourry par l'amiral Roze dans la position importante où nous le trouvons aujourd'hui. C'est un début malheureux pour le nouveau commandant de l'escadre; mais il a su se montrer à la hauteur de sa grande situation, car, en présence d'une catastrophe si soudaine, on reste surpris de n'avoir à déplorer que des pertes matérielles. Sans aucun doute, c'est grâce à la fermeté, à la présence d'esprit et au courage du brave amiral, qui n'a quitté son poste de péril que lorsque le dernier de ses matelots a été sauvé.

Le successeur du vice-amiral baron de la Roncière le Nourry dans le commandement de l'escadre d'évolutions, passait depuis longtemps dans la marine française comme un de nos officiers généraux les plus distingués. Le vice-amiral Roze est grand officier de la Légion d'honneur depuis 1867; il était membre du conseil d'amirauté et de la commission de défense des côtes et président du conseil supérieur de perfec-



Le vice-amiral ROZE, commandant en chef de l'escadre de la Méditerranée.

tionnement de l'École du génie maritime.

L'amiral Roze est né le 28 novembre 1812. Il entra dans la marine en 1826, devint enseigne en 1832, lieutenant de vaisseau en 1839, capitaine de frégate en 1848, capitaine de vaisseau en 1856.

Chargé du commandement de la Vera-Cruz pendant la période la plus critique de la guerre du Mexique, il s'acquitta de ces difficiles et périlleuses fonctions avec un dévouement qui lui valut, le 19 juillet 1862, le grade de contre-amiral.

En 1865, le contre-amiral Roze fut appelé au commandement de la station des mers de Chine et eut bientôt à faire l'intérim du gouvernement de la Cochinchine, en l'absence de M. de la Grandière. Il avait repris le commandement de la station de Chine, quand, en 1866, l'assassinat de plusieurs missionnaires français en Corée le détermina à se porter avec toutes ses forces sur les côtes de ce royaume, le seul de l'Asie orientale qui fût encore fermé à la civilisation et au commerce européens. Malgré les difficultés de navigation, il parvint à s'emparer de Kang-Hoa, ville et arsenal importants, situés sur le fleuve qui conduit à Séoul, capitale de la Corée.

Promu vice-amiral le 24 mai 1869, M. Roze avait été nommé aux fonctions de préfet maritime à Cherbourg.



INCENDIE DU MAGENTA DANS LA RADE DE TOULON. — Vue prise des quais. — (D'après le croquis de M. Sénès.)



INCENDIE DU MAGENTA. — Sauvetage de l'équipage par l'avant du navire. — (Dessin de M. Scott.)

LE MAGENTA

Le vaisseau cuirassé le *Magenta*, cette formidable forteresse flottante qui, dans les combats, eût tenu fièrement tête aux adversaires les plus redoutables, vient de finir sa carrière misérablement, tristement, au mouillage, dans les eaux calmes et tranquilles de la rade de Toulon, comme un vieux ponton déclassé. Construit et armé pour lutter contre des géants, ce titan méritait un sort plus digne de sa haute puissance.

Hier encore il entraînait dans ses évolutions rapides les navires de l'escadre, portant à son mât de misaine le pavillon de commandement du vice-amiral Roze. Après une campagne d'été utilement remplie et quelques heures avant l'épouvantable catastrophe qui l'a détruit, il rentra au port, salué par les acclamations des marins, heureux de revoir ce superbe vaisseau de combat, l'un des plus puissants qu'ait possédés jusqu'à ce jour la marine française.

A l'heure où s'écrivent ces lignes, de ce colosse il ne reste plus que quelques débris fumants que la mer va bientôt ensevelir.

Tel (si la comparaison n'est point trop hardie) Duroville, ce vaillant entre les vaillants, qui exposa cent fois sa vie au milieu des glaces et des tempêtes australes, et qui semblait devoir mourir sur son banc de quart, au poste d'honneur, vint tristement sombrer dans un wagon, sur un chemin de fer.

L'esprit reste frappé de stupeur en présence d'aussi étranges arrêts du destin.

Il a fallu quelques heures à l'incendie pour dévorer ce colosse de fer, à la construction et à l'armement duquel tant de travail, d'intelligence et d'argent avaient été dépensés.

La perte matérielle est considérable, mais elle est cependant réparable. Il n'y a eu aucune mort à déplorer; l'équipage est sorti sain et sauf de la lutte qu'il a soutenue pour maîtriser le feu. Seule l'impression douloureuse subie et le découragement qu'elle a produit ne s'effaceront pas de longtemps de l'esprit des marins qui ont assisté à ce sombre spectacle.

L'incendie s'est déclaré dans le *coqueron*, à ce qu'on suppose. De cette chambre, les flammes ont gagné les parties voisines des soutes de l'arrière, et tous les efforts ont été impuissants pour empêcher le feu de se communiquer aux poudres.

En effet, après deux heures d'une lutte incessante, mais stérile, le navire a sauté, produisant une explosion terrible et projetant sur la rade une pluie de fer et de feu.

Des projectiles, des plaques de blindage, des pièces de bois embrasées ont été lancés à des distances énormes.

Presque toutes les maisons de la ville, des faubourgs, ainsi que les établissements de la marine dans l'arsenal ont souffert; mais ce sont particulièrement les magasins et les cafés du port qui ont éprouvé les plus grands dégâts. Les glaces, les carreaux de vitre de ces établissements ont été brisés, les portes défoncées. La commotion a été si violente que les bees de gaz ont été subitement éteints à Toulon et à la Seyne.

La ville entière est dans la consternation. — L. S.

Nous compléterons l'histoire de cette malheureuse catastrophe par les dépêches officielles de l'amiral Roze et du préfet maritime de Toulon.

Dépêche adressée au ministre de la marine par M. le vice-amiral commandant en chef l'escadre d'évolutions.

Toulon, 31 octobre 1875, 6 h. 20 matin
(à bord de la *Thétis*).

J'ai la profonde douleur de vous annoncer que le vaisseau le *Magenta* n'existe plus. Vers une heure du matin, un incendie, dont la cause est encore inconnue, s'est révélé instantanément dans les soutes-à-poudre du vaisseau par une épaisse fumée qui sortait par les panneaux du faux pont.

Immédiatement, les mesures les plus énergiques

furent prises pour combattre le feu, en même temps qu'on en prévenait les navires de l'escadre de la rade. Mais, malgré tous les moyens employés, les flammes envahirent les parties arrière du vaisseau.

Les robinets des soutes à poudre furent aussitôt ouverts, et l'on fut forcé d'évacuer le gaillard d'arrière: dès lors, toutes les mesures, quoique employées avec la plus extrême activité, furent reconnues impuissantes, et je dus songer à assurer le salut de l'équipage. Les embarcations furent amenées, et les hommes, après avoir lutté pied à pied contre l'incendie, durent s'embarquer par le beaupré, les chaînes et les tangons.

Les hommes, dans cette circonstance, ont montré le courage et le sang-froid que l'on devait attendre d'eux, et moi, de ma personne, je ne quittai le *Magenta* par le tangon de tribord, que lorsque j'eus l'assurance qu'il n'y avait plus d'espoir de sauver ce vaisseau, et que le dernier homme était embarqué.

Vers trois heures et demie du matin, étant dans une baleinière à donner des ordres, j'eus la profonde douleur d'assister à l'explosion du *Magenta*, causée par l'inflammation des poudres, qui, sans doute, n'avaient pas eu le temps d'être complètement submergées.

J'avais pris la précaution de faire éloigner tous les bâtiments environnants du foyer de l'incendie, et, sous ce rapport, nous n'avons pas eu de nouveau malheur à déplorer. La cause d'un événement aussi subit et aussi fatal dans ses conséquences m'est encore inconnue.

Dépêche adressée au ministre de la marine
par le préfet maritime de Toulon.

Toulon, 31 octobre, 6 h. 40 matin.

A la suite de l'explosion du *Magenta*, un morceau de bois de deux à trois mètres de longueur a été projeté sur la toiture de la cale de la *Victorieuse*, qu'il a défoncée, et a mis le feu sur le pont du bâtiment.

Le feu a également pris à la toiture de la cale de l'*Eclairer*.

Ces commencements d'incendie sans importance ont été éteints presque aussitôt. Tout est maintenant terminé. Rapport vous sera adressé aussitôt que des renseignements détaillés me seront parvenus. Je ne crois pas que personne ait péri. On me signale quelques blessures légères.

Nous lisons en outre, dans la *Sentinelle du Midi*:

« Toulon, 30 octobre 1875, 4 heures matin. — Toulon vient d'assister au plus épouvantable désastre: le *Magenta*, l'un de nos magnifiques vaisseaux cuirassés, arrivé hier dans notre port, a été cette nuit dévoré par les flammes.

« A 3 h. 35, une explosion formidable se fit entendre; les flammes venaient d'atteindre la soute à poudre. A ce moment, une pluie de feu, de projectiles, de débris de toutes sortes, a inondé la partie du Mourillon située entre la rade et la Grosse-Tour. On eût dit que toutes les étoiles se détachaient du ciel.

« La grande place du Polygone était jonchée de débris de bois carbonisés, de papiers, de fragments de vêtements; nous avons même remarqué un énorme clou de blindage tordu et encore brûlant.

« Une plaque de blindage a été projetée jusque sur le boulevard de la Rivière, entre la porte de l'Arsenal et la caserne de l'artillerie de marine; elle s'est enfoncée dans le trottoir à une profondeur d'au moins 50 centimètres. On parle aussi de boulets qui auraient été lancés dans la direction du Polygone.

« Cette catastrophe a été pour Toulon un véritable désastre. Sur le port, les magasins, les cafés et les habitations particulières ont eu leurs glaces et leurs vitres entièrement brisées; les devantures ont été les unes forcées, les autres ouvertes, à tel point que des sentinelles ont dû être placées de distance en distance pour protéger les magasins. — Il n'est peut-être pas une maison qui n'ait été éprouvée dans la ville.

« Le Port-Marchand et le Mourillon ont en également beaucoup à souffrir de cette terrible explosion; des fenêtres et des portes y ont été brisées; des persiennes ont été projetées sur la voie.

« Les Maisons-Nouvelles, le Pont-du-Las et la campagne n'ont pas plus été épargnés.

« Dès avant quatre heures, toute la population de la ville et des faubourgs était sur pied. Le quai du port

était littéralement envahi par une foule qui assistait, profondément émue, au poignant spectacle qu'offrait l'embrasement du *Magenta*.

« Il ne paraît plus de ce beau vaisseau qu'un tronçon du mât de misaine, le sommet de la cheminée et quelques débris calcinés. »

Enfin, voici la dernière dépêche et les dernières informations extraites du *Moniteur universel*:

Toulon, 2 novembre, 4 h. soir.

Six minutes après la découverte de l'incendie, le feu avait gagné presque toute la longueur du navire, ce que l'on attribue à l'adhérence de la cuirasse en acier sur la membrure en bois, laquelle était complètement pourrie par suite de la décomposition électro-chimique résultant du contact avec l'air.

La soute d'arrière contenait 20,000 kilogr. de poudre; il a été impossible d'y arriver!

En essayant de le faire, le second a eu la main droite et le bras brûlés jusqu'au coude.

Il y a eu 150,000 fr. de valeurs perdues, ainsi que les effets des officiers et des matelots.

L'amiral Roze a dû descendre par une échelle de corde, la galerie où se trouvait son appartement ayant été envahie dès le début par les flammes.

Le feu de l'explosion a été aperçu à 52 milles en mer par la *Creuse*.

Deux tronçons en flammes sont venus briser la passerelle du *Tarn*, aux pieds du commandant, et deux embarcations du *Magenta* ont été détruites.

Les seules pertes sérieuses consistent dans l'artillerie du navire et dans la machine.

Quoi qu'on en ait dit, sept matelots manquent à l'appel; il se peut, toutefois, qu'ils soient égarés.

Le feu s'est déclaré dans une cave, sous l'appartement même de l'amiral, dans de la paille qui entourait des paniers de liqueurs.

Lorsqu'on a vu la fumée s'échapper par le coqueron, on s'est mis à la recherche du foyer, et aussitôt que la porte en a été ouverte, la flamme s'est élancée en faisant sauter des barils d'alcool qui ont aussitôt propagé l'incendie.

On suppose que, dans la soirée, un domestique aura, par imprudence, laissé tomber une allumette encore enflammée dans cette cave.

Au point de vue technique, les détails qui suivent, que nous puisons dans le *Figaro*, donneront à nos lecteurs une idée exacte du navire et de la perte que nous venons de faire.

Notre flotte cuirassée se composait de 3 vaisseaux, 18 frégates, 9 corvettes, 4 garde-côtes et 15 batteries flottantes.

Les 3 vaisseaux étaient: le *Richelieu*, qui vient de terminer ses essais, le *Solférino* et le *Magenta*.

Le *Magenta* avait en longueur 98 mètres de tête à tête; sa largeur au maître-couple mesurait 32 mètres: il avait 9 mètres 50 sous la flottaison et autant au-dessus, soit une profondeur de 19 mètres. Voilà pour ses dimensions extérieures.

Au regard, il montrait, outre le beaupré, trois mâts carrés, grésés en frégate: la misaine, le grand mât et l'artimon. Ces quatre mâts portaient en toile:

1° Le beaupré, quatre voiles triangulaires: la trinquette, le petit foc, le grand foc, le clinfoc.

2° Le mât de misaine, quatre voiles carrées: la misaine, le petit hunier, le petit perroquet, le petit cacatois. — C'est à la misaine que le vice-amiral Roze, chef de l'escadre d'évolutions, avait arboré son petit pavillon tricolore.

3° Le grand mât, quatre voiles carrées: la grande voile, le grand hunier, le grand perroquet, le grand cacatois. — C'est au grand mât que les amiraux hissent leur pavillon quand ils sont à bord.

4° Le mât d'artimon, cinq voiles: le perroquet de fougue, la perruche, le cacatois de perruche et la brigantine qui s'appuie à la corne. — C'est à l'artimon que les contre-amiraux mettent leurs couleurs.

Le navire avait en outre deux voiles de cape et des bonnettes.

On sait que, par économie, les navires de guerre naviguent à la voile quand ils en ont le loisir. C'est pour

cela que nous avons donné la voilure du *Magenta* qui, en action de combat, n'agissait qu'à vapeur; il avait pour cela huit corps de chaudière, trente-six foyers longs, et sa force nominale était de neuf cents chevaux.

Disons maintenant son personnel et commençons par :

1° L'ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL : le vice-amiral Roze, grand officier de la Légion d'honneur, chef d'escadre, commandant en chef, venant de remplacer l'amiral La Roncière Le Nourry;

Le contre-amiral de Jonquières, chef d'état-major;

L'aumônier en chef;

Le chirurgien en chef;

Deux aides de camp, un capitaine de frégate, un lieutenant de vaisseau, plus un officier d'ordonnance;

2° L'ÉTAT-MAJOR DU VAISSEAU. — Commandant : le capitaine de vaisseau Galiber, capitaine de pavillon.

Commandant en second : le capitaine de frégate Bude.

Plus cinq lieutenants de vaisseau, trois enseignes, un officier d'administration, un médecin-major, dix aspirants et deux médecins en sous-ordre.

En tout vingt-quatre officiers.

3° LE PERSONNEL composé de : Petit état-major, 9. — Seconds maîtres, 34. — Quartiers-maîtres, 51. — Fourriers ordinaires, 4. — Gabiers, 60. — Timoniers, 16. — Fusiliers, 128. — Ouvriers-chauffeurs, 30. — Matelots de profession, 16. — Tambours et clairons, 6. — Matelots de pont et apprentis marins, 120. — Mousses, 20. — Infirmiers, 2. — Surnuméraires, 16.

Le tout constituant la partie fixe de 536 hommes, à laquelle il faut ajouter la partie variable composée, outre l'état-major général, de 66 quartiers-maîtres, canonniers et canonniers brevetés, plus 90 matelots de pont.

En tout, 692 hommes, dont 120 sont nécessaires à la manœuvre des machines.

Sachons maintenant de quoi se compose l'artillerie du bord.

Nous ne citerons qu'en passant : 500 chassepots, 300 haches d'abordage, 300 poignards d'abordage et des revolvers pour tout l'équipage, sans compter deux piques par pièce, etc., etc.

La grosse artillerie se composait de :

1° Dix canons rayés de 24 centimètres du modèle 1864 établis dans la batterie couverte;

2° Quatre pièces rayées de 19 centimètres placées sur les gaillards.

On s'étonnera peut-être qu'un aussi grand navire ne portât que quatorze pièces; disons tout de suite ce qu'était cette artillerie.

La pièce de 24 pèse 14,500 kilogr. et son affût 6,240 kilogr. 20 hommes sont nécessaires à la manœuvre, et son boulet plein — c'est-à-dire pour briser les murailles cuirassées — est de 144 kilogr. La charge est de 24 kilogr., et la portée de 8,056 mètres, deux lieues!...

Le canon de 19 pèse 7,900 kilogr. et son affût 3,500; il faut seize hommes pour le manœuvrer : il porte à 7,000 mètres (6,986, chiffre officiel).

L'approvisionnement du bord était compté à soixante-quinze coups de combat par pièce, plus les munitions de mousqueterie et les petites charges de salut et d'exercice qui sont de 6 kilogr. Ce qui donne une moyenne totale de 50,000 kilogr. de poudre pour le bord.

Le *Magenta* a été construit à Toulon, peu de temps après la victoire dont il porte le nom.

Trois fois il a fait partie de l'escadre d'évolutions comme vaisseau amiral; il a été anéanti dans une nuit noire, car la lune a commencé le 29 octobre; il est miraculeux qu'aucun homme n'ait péri.

Voici enfin les moyens de sauvetage dont on disposait :

Le grand canot à vapeur, pouvant porter 30 hommes; — la chaloupe, 60; — le grand canot, 45; — le canot moyen, 30; — le canot de service, 30; — le canot du commandant, 30; — le canot-major, 30; — la baleinière du commandant, 15; — la baleinière du second, 15; — la baleinière du chef d'état-major, 15; — les deux youyous, chacun 10.

En tout, douze embarcations.

Un conseil de guerre aura à connaître des causes du sinistre. C'est le commandant Galiber qui comparaitra devant lui.

Attendons.

L. DE B.

COURRIER DU PALAIS

VOUS connaissez tous la question de cet enfant curieux qui demandait ce que l'on fait des vieilles lunes?

Étant donné que c'est un enfant qui parle, je trouve, moi, la question très-judicieuse et très-logique; au lieu de rire de la naïveté du questionneur, il vaudrait mieux, il me semble, ridiculiser ces vieilles façons de parler, que nous nous obstinons à conserver et auxquelles nous tenons contre tout savoir et tout bon sens : « Aujourd'hui, nouvelle lune ! » disent les calendriers anciens et nouveaux. Ce n'est pas l'enfant qui a tort.

Cela me vient à l'esprit, parce qu'en voyant juger, ces jours derniers, la femme Gorringer par la 10^e chambre du tribunal correctionnel, je m'adressais à moi-même une question très-judicieuse, et qui pourtant, après réflexion, m'a rappelé les « vieilles lunes. » Cette dame, d'un monde indéfini, faisait, dans son appartement privé, le commerce d'objets d'art, de curiosités, d'antiquités; son salon et sa chambre à coucher étaient une exposition permanente; les amateurs qui voulaient vendre y déposaient leurs bibelots, les amateurs qui voulaient acheter avaient leur entrée libre, comme dans les bazars.

Je ne veux ni ne puis vous dresser un catalogue de tout ce que l'on a vu là, mais, en prenant seulement la liste restreinte des objets que la prévention reproche à la femme Gorringer d'avoir vendu à son profit personnel, sans en rendre compte à ses mandants, je trouve : une miniature de Louis XVI, d'après Clodion; un portrait miniature de la reine Hortense, signé de Bièvre; une miniature attribuée à Greuze; une petite marine de Joseph Vernet; une copie de Van Tolle; une copie de Van Goyen, etc., etc. Et je me demandais : Mais que deviennent donc les vieilles curiosités, artistiques ou non, puisque l'on en trouve toujours de nouvelles? Depuis trente ou quarante ans que le bric-à-brac est devenu un commerce archéologique et que l'on a créé des fabrications spéciales d'ancien, beaucoup plus ancien que l'ancien véritable, il doit exister dans la circulation un fonds de curiosités anciennes suffisant pour meubler et orner tous les appartements grands et petits de l'Europe, y compris les mansardes. Où donc tous ces chefs-d'œuvre vont-ils s'engloutir, dans quel océan vont-ils tomber? Mystère!

La femme Gorringer vivait un peu, à ce qu'il paraît, de ce trafic de l'ancien; mais la prévention lui reprochait encore d'exposer, de trop exposer aux regards des amateurs une très-jeune et très-jolie nièce dont elle n'était pas du tout la tante. Enfin, si vous avez lu une très-curieuse comédie de Dancourt, intitulée : *la Femme d'intrigues*, vous aurez une idée de ce qu'était la maison. M^{me} Gorringer rédigeait des pétitions, des demandes de secours aux grands personnages, aux artistes, aux hommes de lettres; elle fournissait à juste prix des protecteurs haut placés, elle négociait des mariages, découvrait des héritières brunes, blondes ou rouges, tenait en réserve un stock de jeunes gens pleins d'avenir ou ruisselants de poésie.

Tout cela pour aboutir à trois mois de prison! — Mais, si vous ne connaissez pas *la Femme d'intrigue* de Dancourt, donnez-vous le plaisir de lire cette vieille comédie que vous allez trouver tout à fait jeune; j'en appelle à mon confrère Monselet.

Disons vite adieu à la comédie et rentrons dans le drame, le plus noir des drames, presque un chapitre des *Mystères de Paris*. Ce n'est plus la famille Martial, c'est la famille Pitou. Ici, la distinction à faire a quelque importance : les cinq accusés, le père, la mère, la fille, un cousin et une cousine, n'ont pas d'antécédents judiciaires, ils n'ont jamais été accusés ni soupçonnés d'un crime ou d'un délit, ils seraient donc, comme je vous le disais dans une de mes dernières chroniques, des criminels d'occasion. Alexandre Pitou, cultivateur, carrier, batteur en grange, comme tous les individus qui ont plusieurs professions, n'en exerçait réellement aucune d'une façon suivie et fructueuse; il a cinquante ans, c'est un paresseux et un ivrogne, et la gêne ré-

gnait dans ce ménage. Tout à coup, dans ce charmant village de la Chapelle-Saint-Mesmin, sur les bords du Loiret, se répand la nouvelle d'un assassinat; un vieillard de quatre-vingt-deux ans, Pierre Beaudenit, ancien militaire pensionné et possesseur d'une petite fortune évaluée à une dizaine de mille francs, est trouvé mort dans sa demeure; douze ou treize plaies béantes indiquent qu'il a été tué chez lui au moment où il allait se mettre au lit. Alexandrine Pitou allait en journée chez ces vieillards, elle y était le jour du crime et, le soir, des témoins ont vu le père aller au-devant de sa fille et revenir avec elle. Le lendemain, il offrait de vendre et vendait des titres de rente, des obligations de l'emprunt ottoman et à l'un de ses acheteurs il donnait un faux nom, puis il partait pour Paris, il y renouvelait connaissance avec des cousins qu'il n'avait pas vus depuis vingt ans et, grâce à leur concours, il vendait encore des titres à vil prix. Enfin il prenait la fuite et il était arrêté à la frontière d'Espagne.

Que s'est-il passé dans cette soirée funeste? Nul ne le sait, car Alexandre Pitou prétend que sa fille a reçu les titres de Pierre Beaudenit, et celle-ci affirme en effet que le vieillard lui a fait ce cadeau.

— Mais qu'avez-vous pu penser d'un pareil don? demande à l'accusé M. le président de la Cour d'assises du Loiret; n'était-ce pas le prix du déshonneur de votre fille? N'avez-vous donc fait aucune observation? N'avez-vous pas été indigné?

— Si j'avais été le maître à la maison, répond Pitou, j'aurais pu dire quelque chose; mais ma femme et ma fille étaient les maîtresses. Quand je demandais quelque chose, elles savaient bien me répondre toutes les deux : Ça ne te regarde pas!

Rien ne peut mieux que cette réponse résumer tout ce débat, qui a occupé trois longues audiences et qui s'est terminé par la condamnation de Pitou aux travaux forcés à perpétuité.

Alexandrine, cette jeune fille de seize ans et demi, est restée impassible; les hésitations, les aveux partiels de son père ne l'ont pas troublée un instant; elle s'est obstinément renfermée dans l'explication qu'elle avait donnée au début de l'instruction, et à toutes les objections qui lui ont été faites, elle n'a répondu que par de sèches dénégations. Elle a été condamnée à vingt ans de travaux forcés, et sa mère, la femme Pitou, à trois années d'emprisonnement. Les cousins de Paris ont été acquittés.

Dieu merci, les nourrices n'ont plus maintenant le droit de tuer leurs nourrissons, même par amour maternel. Mon Dieu! que les questions de sentiment ont fait autrefois plaider, — je ne dis pas admettre, — de sottises devant les tribunaux! J'en reviendrai toujours à la sensibilité touchante de cette gardeuse d'enfants qui distribuait aux petits oiseaux les tartines des jeunes pensionnaires confiés à ses soins. Une femme prend un nourrisson; elle se fait largement payer son sacrifice, elle promet de sevrer son enfant pour donner exclusivement le sein à l'enfant qu'on lui confie; puis, quand elle a reçu l'argent, la voilà reprise d'un excès d'amour maternel, elle ne peut pas sacrifier son enfant à un étranger!... et le nourrisson meurt de faim. C'est l'histoire de la femme Devin, que le tribunal correctionnel a condamnée à trois mois de prison pour homicide par imprudence. La mère, — la mère du nourrisson, et vous me permettez de réserver pour elle toute ma compassion, — retira son enfant qui lui paraissait malade et qui, en effet, mourut dans ses bras deux ou trois jours après. Le médecin expert a constaté que la cause de la mort était l'insuffisance de nourriture.

Pauvres petits êtres qui ne peuvent pas crier et se plaindre!

Hélas! il en est qui pourraient crier et se plaindre et que la terreur rend muets. Louis Orry avait dix ans, et pourtant on ne l'entendait jamais crier et se plaindre; cela lui aurait coûté trop cher. Sa mère, la veuve Orry, le corrigeait à coups de pincettes, lui brûlait volontairement les mains, lui refusait à manger pendant le jour et le mettait régulièrement à la porte quand venait la nuit, si bien que le malheureux enfant, vêtu d'une chemise et d'un pantalon de toile dans la saison la plus rigoureuse, couchait dans l'escalier ou dans les cabinets d'aisance. Il vivait des débris de nourriture que lui abandonnaient les chiffonniers.

Savez-vous ce qu'a répondu la veuve Orry quand, devant le tribunal, on lui a demandé compte de sa conduite?



LE MAGENTA

Navire cuirassé de premier rang, incendié dans la nuit du 31 octobre. — (D'après l'aquarelle de M. F. Roux, communiquée par le musée de marine.)

— Ah! mon fils est un mauvais sujet qui, depuis quatre ans, m'a bien fait souffrir!

Et puis, un individu nommé Picotin, qui avait la prétention de « servir de père » au pauvre martyr, avoue qu'il lui a donné quelques claques, parce que l'enfant était paresseux. Une de ces claques, nous apprend un témoin, a lancé le malheureux contre un mur sur lequel il a rebondi!

Quatre mois de prison pour la veuve Orry, deux mois de prison pour Picotin.

Au moment même où je termine ce courrier, expirent les vacances judiciaires; demain, la messe du Saint-Esprit.

PETIT-JEAN.

LA PUPILLE

(Suite)

III

QUATRE jours avant le départ de Lionel pour la Bretagne, Polydore Cornu, huissier à Parthenay, fut dérangé dans la rédaction d'un commandement par l'entrée de sa femme dans son cabinet de travail.

Cette infraction aux règles établies chez l'officier ministériel, dont les labours étaient fort respectés d'ordinaire par sa compagne, annonçait un événement.

— Pourquoi me dérangez-vous, Angélique? demanda l'huissier d'une voix flûtée.

— Un de vos confrères de Paris vient d'arriver; il désire vous parler immédiatement.

A ces mots, Cornu se leva avec précipitation.

— Faites entrer tout de suite, dit-il à sa femme.

Les deux huissiers se trouvèrent quelques secondes après face à face. S'ils exerçaient la même profession, ce point de ressemblance était le seul qui existât entre eux.

Polydore Cornu était petit, fluet; son visage, pâle et osseux, encadré par des favoris courts, d'un blond fade, avait la teinte du papier officiel qu'il noircissait sans cesse.

Mis avec une vulgaire richesse conventionnelle, ses vêtements noirs, trop amples pour lui, flottaient autour de son petit corps grêle, comme un drapeau lâchement enroulé autour de sa hampe.

Une cravate blanche d'où sortaient menaçants deux angles de toile qui effleuraient ses oreilles ornées de petits anneaux, faisait ressortir la teinte bilieuse de son visage.

Une épingle, formée d'un diamant jaunâtre monté sur argent, brillait au milieu de sa poitrine; ses mains, longues et maigres, aux ongles en deuil, s'échappaient de deux manchettes tachées d'encre.

L'index de la droite se jouait dans une bague retenue par l'articulation.

Le regard gris de l'huissier, sortant de deux prunelles sans éclat que ternissaient encore de longues paupières aux cils rares et courts, avait une expression indécise qui vulgarisait complètement sa physionomie, et son ensemble désagréable n'était racheté que par l'accent humble et trainard d'une voix glapissante qu'il s'efforçait sans cesse d'adoucir.

— Je suis Simonin, huissier de Paris, lui dit le nouveau venu d'une voix sonore.

Gros, d'une taille au-dessus de la moyenne, celui-ci portait sur son corps robuste une physionomie joviale, dont le large sourire, toujours ouvert, dévoilait des dents jaunes, larges et mal rangées.

Un pince-nez serrait ses grosses narines, et ses yeux bruns, à fleur de tête, sous des sourcils grisonnants, épais et bien arqués, éclairaient son visage rouge dont un collier de barbe poivre et sel faisait ressortir la teinte ardente.

Sa mise, assez sévère, n'avait rien de trop exagéré; il portait cependant un gilet à fleurs, sur lequel une lourde chaîne d'or marquait d'un soubresaut chaque pas qu'il faisait.

La vue d'un confrère de la capitale ne laissa pas d'intimider quelque peu Cornu.

Son embarras fut remarqué par Simonin.

— Pardon, si je vous dérange, jeune homme, fit-il avec un gros rire; je viens pour affaires.

— A ce mot, M^{me} Cornu se retira discrètement, laissant le Parisien exposer le but de sa visite.

La conversation fut assez longue, et lorsque la porte se rouvrit, le jeune huissier donna l'ordre à sa femme de préparer son sac de voyage.

Pendant qu'elle le préparait, l'huissier parisien avait gagné le jardin, où son confrère breton vint bientôt le rejoindre.

Son assurance lui était revenue; Simonin, néanmoins, le dominait par sa gaieté, sa nature bruyante et l'espèce de prestige dont il était enveloppé aux yeux de son hôte.

— Agissant tous les deux en même temps, il n'aura pas le temps de se retourner, et si mes renseignements sont exacts, il payera, reprit Simonin, continuant par cette phrase la conversation entamée dans le cabinet de son jeune confrère.

— Je me laisserai entièrement guider par vous, fit Cornu.

— Et vous aurez raison, jeune homme. Voici l'ordre et la marche: nous arrivons, nous saisissons, puis nous attendons. Dès que notre homme saura la chose, il nous rejoindra probablement, et, s'il ne peut nous satisfaire, nous vendrons château, mobilier, parc et bois, jusqu'à ce que sa parfaite libération soit accomplie. Et, sur ce, en route!

— En route, confrère!

Un cabriolet les attendait à la porte; ils y montèrent. Simonin fit un gracieux salut à la femme de Cornu, et celui-ci prit congé d'elle par un signe affectueux, après quoi il passa courtoisement les guides à son compagnon.

Le cheval, stimulé par un vigoureux coup de fouet, partit au galop. Son allure précipitée inquiéta quelque peu Cornu, mais sa déférence l'empêcha de hasarder la moindre observation.

Une fois, pourtant, l'huissier parisien le laissa cotoyer de si près le fossé large et profond qui bordait la route, que le timide Cornu dit à son compagnon d'une voix tremblante:

— Ne feriez-vous pas bien, cher et honorable confrère, de prendre le milieu de la route?

— Pourquoi?

— Ce fossé!...

— Ne craignez rien, ça me connaît. Ah! ah! ah! on dirait que vous avez peur!... Seriez-vous une poule mouillée, comme on dit au café Minerve?

— Certes, non, fit Cornu en se dressant; mais la prudence...

— Oui, je comprends... Hé hop! Rossinante. A gauche! brûlez le pavé, pour rassurer ce jeune homme.

Et, sans s'inquiéter davantage des craintes de son compagnon, ayant pourtant légèrement ramené le cabriolet dans la ligne droite, Simonin se mit à entamer un refrain de vaudeville.

N'évitant ni les ornières ni les cailloux qui se trouvaient sur la route, l'huissier parisien, qui sanglait continuellement le cheval de coups de fouet bien appliqués, imprimait à la voiture des cahots qui faisaient frémir son confrère.

A chaque secousse, celui-ci était lancé dans un sens ou dans l'autre, soit contre la capote du cabriolet, soit contre Simonin, en s'efforçant de maintenir sur ses genoux un gros sac rempli de papiers timbrés dont il s'était muni au départ.

Simonin riait à gorge déployée, plaisantant son confrère Cornu à chaque soubresaut.

Enfin, l'avenue du château de Blangy s'ouvrit devant eux, et ce ne fut pas sans une joie bien vive que le jeune huissier s'écria:

— Par là! par là! cher confrère, nous allons arriver!

Les huissiers furent reçus par Jean.

Lorsqu'ils lui eurent exposé que, porteurs de jugements en règle, ils venaient saisir Blangy et tout ce qu'il contenait, la première pensée du vieux chasseur fut de les chasser à coups de fusil; mais Simonin, ayant deviné ses intentions hostiles, lui fit sentir la gravité d'une rébellion, et le vieux serviteur devint doux et plein de complaisance, dans l'intérêt même de son maître.

Cornu et Simonin instrumentèrent.

Lorsqu'ils eurent couvert plusieurs feuilles de papier d'une écriture fine et serrée, en parcourant les

unes après les autres toutes les pièces du château, dont ils mentionnèrent, dans leur procès-verbal, jusqu'aux moindres objets, Simonin s'arrêta et s'esuya le front avec son mouchoir.

Il était en nage; la journée était chaude.

Cela se passait au mois d'août, et le soleil, que ne voilait aucun nuage, dardait ses plus ardents rayons sur le château.

— Mon brave, dit Simonin en s'adressant à Jean, servez nous donc quelque chose.

Jean hésita un moment; mais les huissiers lui ayant dit, quelques instants auparavant, qu'ils regrettaient infiniment de devoir exercer leur rigoureux ministère contre le comte, cette hésitation fut de courte durée.

— Du grog? demanda-t-il.

— Du grog froid, oui, mon brave.

Le vieux Vendéen disparut.

Simonin continuait à essayer avec son foulard les gouttes de sueur qui perlaient sur son front.

Il s'arrêta en voyant un profond étonnement peint sur la physionomie de Cornu.

— Qu'avez-vous donc, jeune homme?

— Rien, rien, confrère; votre aisance me surprend un peu, voilà tout; nous faire servir des rafraîchissements ici, me semble...

— Parfaitement logique. Vous êtes un enfant; notre saisie étant terminée, il ne nous reste plus qu'à nous installer en qualité de garnisaires et, par conséquent, nous devons être rafraîchis et nourris par M. de Blangy.

— C'est juste, répondit sur un *si* bémol Cornu, anéanti par cette logique.

Jean revint avec un plateau garni.

— Comment! deux verres seulement? s'écria Simonin; vous ne voulez donc pas trinquer avec nous, mon brave?

— Merci, je n'ai pas soif!

Cette réponse fut faite sans colère, mais avec une fermeté qui n'admettait pas de réplique.

Stimulé par l'exemple de Simonin, Cornu se fit également un grog et trinqua avec son compagnon. Jean, debout à quelques pas, le bonnet sur la tête, lui qui n'entraît jamais sans se découvrir, les examinait en silence.

Il calculait, à part lui, le temps que mettraient les huissiers à se rafraîchir, et, par conséquent, combien de temps il aurait encore à supporter leur présence.

Le vieux serviteur connaissait peu les lois et ne se doutait nullement que la visite de ces gueux d'huissiers, ainsi qu'il les nommait intérieurement, pût se prolonger.

Simonin le tira de son erreur.

— Ah! fit-il en se passant la langue sur les lèvres avec une complaisance remplie de satisfaction, ce grog m'a fait du bien; mais songeons aux choses non moins essentielles et plus sérieuses.

Et se tournant vers Jean:

— Voyons, mon brave, où comptez-vous nous loger?

A cette question, Pierre ne put s'empêcher de faire un geste de surprise, dans lequel perçait sa sainte indignation.

Simonin n'y prit pas garde.

— Vous n'avez pas la prétention de nous faire coucher à la belle étoile, je suppose? Deux chambres modestes nous suffiront.

— Amplement, ajouta Cornu de sa voix de fausset.

— Vous comptez rester aujourd'hui? demanda Jean.

— Oui, mon brave, aujourd'hui, demain, après-demain, et ainsi de suite.

— Jusqu'à?...

— Jusqu'à ce que les clients de mon jeune confrère Cornu et les miens soient payés, et si le comte ne paye pas, jusqu'à la vente du château.

Jean fit un violent effort sur lui-même pour se contenir.

Ayant pour les gens de loi une sorte de respect dont il ne se rendait pas bien compte, et craignant de compromettre gravement les intérêts de son maître par une violence, il mordit sa moustache grise, et, montrant la porte aux huissiers:

— Passez, messieurs, leur dit-il, je vais vous conduire.

Il leur fit monter deux étages et les installa dans

de grandes chambres qui jadis avaient servi de dortoir à trente hommes qui étaient allés rejoindre Charette avec le comte Hugues de Blangy.

Deux lits tout montés se trouvaient dans l'une d'elles.

L'un de ces lits fut transporté dans la pièce que choisit Simonin.

Elle était située au nord.

Cornu dut se contenter de la chambre située au midi.

Il l'accepta sans murmurer.

Une fois leur choix terminé, les deux huissiers firent monter leur valise et procédèrent à leur complète installation.

Le vieux Breton les quitta afin d'aller écrire immédiatement au comte ce qui venait de se passer; mais, au moment où il prenait la plume, le facteur rural entra et lui remit une lettre de M^e Leprevost, informant Jean de la prochaine arrivée de M. de Blangy, ainsi que de celle de sa pupille, lui ordonnant en outre de tout préparer pour leur réception.

Cette missive rendait celle du vieux serviteur inutile.

Elle confirma la résolution qu'il avait prise de supporter patiemment la présence des huissiers, sans leur faire sentir tout ce qu'elle avait de désagréable pour lui, et il se résigna à satisfaire à toutes leurs exigences, tant qu'elles ne dépasseraient pas certaines mesures.

Ceux-ci descendirent au salon, et quelques instants après Jean les trouva jouant au bezigue et plus altérés que jamais.

Il leur servit de nouveaux grogs, puis un dîner convenable, et les laissa jouer ensuite des quinze cents et des trois mille jusqu'au soir.

La lettre de M^e Leprevost, tout en les annonçant comme devant être presque immédiats, ne précisait ni le jour exact, ni l'heure de l'arrivée du comte et de Cyprienne.

Jean, pendant trois jours, les attendit vainement tous deux.

LÉOPOLD STAPLEAUX.

(La suite au prochain numéro.)

PENSÉES DIVERSES

La manie des explications fait plus de tort à la paix entre amis ou amoureux que les défauts eux-mêmes.

Le plus cuisant regret est celui d'un bonheur possible que l'on a dédaigné.

L'homme sage est celui qui découvre chaque jour une nouvelle raison d'être satisfait de vivre ou de mourir.

Un ignorant qui l'est franchement, peut encore être aimable, et je l'accepte volontiers... mais le demi-lettré qui brouille tout et passe pour connaisseur à son cercle... ah! l'ennuyeux animal!

Ceux que je crains ne sont pas dans le camp de mes ennemis, ce sont les tièdes et les sceptiques du mien.

LOUIS DÉPRET.

QUESTIONS & RÉPONSES

QUESTION N° 32. — *Quelle est la vérité historique sur la mort de Jean-Jacques Rousseau et de Beaumarchais?*

Communication signée : LE LISEUR.

Rousseau mourut à Ermenonville, le 2 juillet 1778, soupçonné d'avoir abrégé ses jours par le poison. Beaucoup de documents de l'époque semblent confirmer cette opinion et l'étayer d'une manière assez solide.

Un ami de Rousseau, Corancez, a donné des renseignements à cet égard dans une brochure dont je ne puis citer ni la date ni le titre, mais où il démontre l'é-

tat d'aliénation dans lequel ce philosophe tombait parfois. D'un autre côté, de Presle et Magellan ont donné une relation de sa mort dans laquelle ils cherchent à dissiper ce soupçon, mais qui, au dire de plusieurs, est plutôt faite pour le fortifier. Ils conviennent, en effet, que « la vie lui était à charge, » et rapportent différentes circonstances qui annoncent que Rousseau, sans aucun mal apparent, était instruit de sa fin prochaine.

Enfin, une autre opinion, qui doit jouir d'une certaine autorité, est celle de M^{me} de Staël. Voici ce qu'on trouve à ce sujet dans les *Lettres sur les ouvrages et le caractère de J.-J. Rousseau*, publiées en 1789. C'est M^{me} de Staël qui parle :

« On sera peut-être étonné de ce que je regarde comme certain que Rousseau s'est donné la mort. Mais le même Genevois, dont j'ai déjà parlé, reçut une lettre de lui, quelque temps avant sa mort, qui semblait annoncer ce dessein. Depuis, s'étant informé avec un soin extrême de ses derniers moments, il a su que, le matin du jour où Rousseau mourut, il se leva en parfaite santé, mais dit cependant qu'il allait voir le soleil pour la dernière fois, et prit, avant de sortir, du café qu'il fit lui-même. Il rentra quelques heures après, et commençant alors à souffrir horriblement, il défendit constamment qu'on appelât du secours et qu'on avertît personne. Peu de jours avant sa mort, il s'était aperçu des viles inclinations de sa femme Thérèse pour un homme de l'état le plus bas; il parut accablé de cette découverte, et resta huit heures de suite sur le bord de l'eau dans une méditation profonde. Il me semble que, si l'on réunit ces détails à sa tristesse habituelle, l'accroissement extraordinaire de ses terreurs et de ses défiances, il n'est plus permis de douter que ce malheureux homme n'ait terminé volontairement sa vie. » Dans une réponse à M^{me} de Vassy, elle ajoute : « Un Genevois, secrétaire de mon père (Necker), et qui a passé la plus grande partie de sa vie avec Rousseau, et un autre, nommé Mouton, homme de beaucoup d'esprit, et confident de ses dernières pensées, m'ont assuré ce que j'ai écrit; et des lettres que j'ai vues de lui, peu de temps avant sa mort, annonçaient le dessein de terminer sa vie. »

(A suivre.)

Adresser les réponses à M. Charles Joliet, au *Monde illustré*, 43, quai Voltaire, Paris.

CHARLES JOLIET.

PREMIER CONGRÈS PROVINCIAL DES ORIENTALISTES

A SAINT-ÉTIENNE

LE Congrès des Orientalistes a duré neuf jours. Parmi les personnes marquantes qui s'y sont trouvées réunies étaient MM. de Rosny, Madier de Montjau (frère du député), Textor de Ravisy-Chabot (égyptologue), docteur Maurice, docteur Michalowski, Levy-Bing, le rabbin Schull, Vinson, etc. Le Cambodge était représenté par MM. Aymonier, professeur de khmer à Saïgon, et dont le dernier ouvrage a été couronné par l'Académie des inscriptions, docteur Thorel, ingénieur Ratte, lieutenant Delaporte, chef de la mission d'étude des ruines kmers, etc. Beaucoup de savants travaux avaient été envoyés au Congrès par des membres absents.

La ville de Saint-Etienne a tenu à recevoir très-gracieusement ses invités. Bouquet offert par la municipalité, visite à Terre-Noire, visite dans l'usine modèle de M. Giron (velours), descente dans une mine, visite de fabriques de rubans, etc. Le Congrès a été clos hier soir par une représentation orientale (musique) et une pièce japonaise (succès), traduction de M. de Rosny; un décor d'après un dessin du lieutenant Delaporte, et un impromptu en vers : *l'Orient à Saint-Etienne*, par M. Biron, Stéphanois, très-réussi.

Le Congrès, embrassant toutes les études qui se rapportent à l'Orient, avait pour but non-seulement les études théoriques, mais aussi l'application de la théorie à la pratique. Il a donc accueilli avec un égal intérêt les communications savantes de M. Chabot, l'égyptologue, et de Rosny, le sinologue distingué, et celles de M. Madier de Montjeau sur la pratique du commerce français avec l'extrême Orient.

La presse stéphanoise proclame que l'un des plus vifs

attraits du Congrès a été l'entrée, dans les réunions scientifiques, du *Cambodge, de sa littérature, de ses monuments*, etc. Une seule séance était réservée aux communications à faire sur cette intéressante contrée. Elle a été insuffisante, et les communications ont été reprises dans une séance supplémentaire suivie avec un vif intérêt. M. Aymonier, par la lecture d'un mémoire très-savant contenant la traduction d'une inscription bouddhique du moyen âge (aucune inscription de cette sorte n'avait été traduite jusqu'à ce jour), a vivement intéressé l'auditoire. Dans la seconde séance, il a lu quelques traductions d'œuvres littéraires cambodgiennes, parmi lesquelles des fables (les mêmes que celles venues jusqu'à nous par Pilpaï, Esope et La Fontaine). La littérature khmer, d'après lui, est d'une grande richesse, mais ses monuments sont épars; il y a lieu de se préoccuper de les recueillir. MM. Ratte et le docteur Thorel ont traité l'un de la botanique, l'autre de la géologie de l'Indo-Chine. M. Delaporte a donné un tableau des mœurs et de la richesse des anciens Khmers. Les annales chinoises nous fournissent en effet sur ce peuple d'intéressants documents.

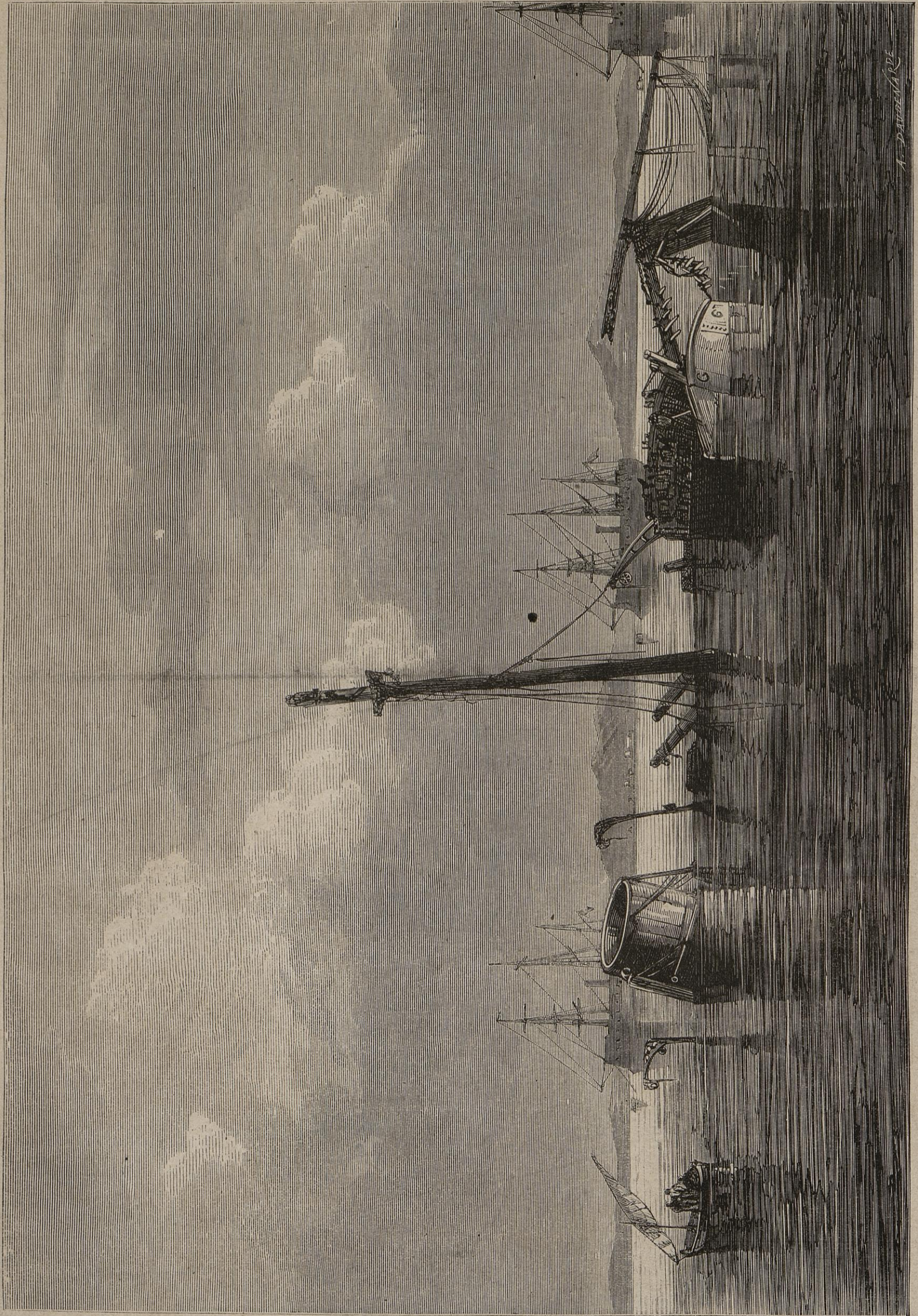
On retrouve dans certaines pratiques actuelles les restes des pratiques des temps précédents. Au septième siècle de notre ère et pendant les siècles antérieurs, le royaume khmer était puissant et riche; ses rois déployaient un faste inouï: l'or, l'argent, recouvraient les temples en pierre; l'ivoire, la nacre, les pierres précieuses, ornaient l'intérieur des palais des rois, vastes salles construites avec des bois précieux, peintes, dorées, recouvertes avec des tuiles de plomb, permises aux princes seuls (les édifices autres que les temples ne pouvaient être construits en pierre, ce qui explique leur disparition actuelle, car on ne rencontre aujourd'hui debout que le squelette des villes antiques).

Au septième siècle, il y en avait plus de trente, habitées par plusieurs milliers de familles, très-nombreuses chacune, puisqu'elles avaient de dix à cent esclaves en dehors du maître, de sa femme et de ses enfants. Les récentes découvertes ont révélé des édifices de formes diverses, qui ont été consacrés aux divers dieux adorés simultanément par les Khmers: Brahma, Bouddha, et d'autres divinités sur lesquelles on ne possède que des notions vagues. Les édifices caractéristiques sont, ou des pyramides, analogues aux pyramides d'Égypte, mais terminées par une plateforme, ou de vastes constructions à plan carré, avec clochetons, tours, pyramides, aux angles, galeries rectangulaires, concentriques, colonnades, pièces d'eau, parcs immenses, enceintes, fossés, etc. On y croirait reconnaître la description du fameux Kailaca de Siva (palais céleste de Siva) au sommet du mont Méron, qui est donné par les livres sacrés de l'Inde comme le type idéal des temples des dieux. A côté de ces pyramides ou de ces monuments, avec une multitude d'ornements, il y en avait d'autres dont la tour centrale était une immense construction à étages, et dont les clochetons représentaient quatre faces humaines ornées de diadèmes, de colliers et pendants d'oreilles, et coiffées d'une tiare conique terminée par des fleurs et un bouton de la fleur du lotus.

Le dessin représente la découverte de Prçasat-Ré, une de ces tours. Il semble, d'après les dernières explorations, qu'une statue, peut-être quadruple, surmontait parfois ce genre d'édifice, sortant ainsi de la fleur sacrée du lotus (comme Brahma est parfois représenté dans les bas-reliefs de l'Inde). Ces tours à quatre faces semblent donc avoir été consacrées à *Tu-Prohm* ou au vieux Brahma cambodgien. Elles ne semblent pas devoir remonter à moins de vingt siècles, et peut-être à bien davantage. Aujourd'hui, on les rencontre dans des forêts épaisses et marécageuses. Il y a aussi des édifices remarquables en briques, avec pierres sculptées encastrées dans la brique, et présentant une grande masse, une élévation considérable et un majestueux aspect. Enfin, on rencontre au Cambodge de gigantesques statues, des rochers sculptés, des grottes ornées, etc.

Les indications précédentes ont été données sur les dessins et croquis des édifices khmers, exposés pendant les séances réservées à l'art khmer et exposés aussi parmi les collections orientales constituant l'exposition du Congrès.

Entre autre vœux émis comme conséquence du Congrès, le bureau a émis le vœu de la création d'une chaire de cambodgien à l'école des langues orientales, et celui de voir encourager les recherches et l'étude des



DESTRUCTION DU MAGENTA. — Les restes du *Magenta* dans la rade de Toulon. — (Dessin de M. de Bérard, d'après le croquis de M. Dich, notre collaborateur envoyé spécialement.)



CONGRÈS DES ORIENTALISTES DE SAINT-ÉTIENNE. — Monument de l'art khmer (découverte de Préasat-Ré), exposé par M. Delaporte.
(Dessin de M. Vierge, d'après le croquis de M. Delaporte, rapporté de son expédition au Cambodge.)

manuscrits kmers, de voir répandre par tous les moyens possibles les motifs d'ornementation et de sculpture rassemblés au musée de Compiègne et publier les résultats déjà obtenus, de même que le gouvernement hollandais a publié dans un magnifique ouvrage contenant 400 superbes planches la monographie du fameux temple bouddhiste de Boro-Bodore, à Java, lequel est très-remarquable comme bas-relief, mais de beaucoup inférieur comme architecture, aux édifices kmers.

A l'issue de la dernière séance du Congrès, il a été décidé, sur la demande de savants et de sociétés de Marseille, que le prochain Congrès d'orientalistes aurait lieu dans cette ville. On peut dès aujourd'hui présager pour cette œuvre de décentralisation essentiellement pratique, un succès complet. Le Congrès de Saint-Étienne a révélé de jeunes savants, parmi lesquels un japonais de Saint-Étienne et un sinologue distingué, M. Vinson, dont les travaux sont remarquables, et qui n'a pas craint, dans un savant mémoire rédigé avec bon sens et dans des termes très-mesurés, de battre en brèche le prince des sinologues, Stanislas Julien lui-même.

M. Madier de Montjau, frère du député (et le meilleur des hommes), n'a cessé de faire ressortir, par de spirituels discours, les bienfaits de l'œuvre de décentralisation du Congrès, qui, entrepris dans une ville aussi peu scientifique que Saint-Étienne, a fini, grâce aux efforts de MM. de Rovisi, président, et Le Moisés du Prey, secrétaire, par rallier les suffrages et exciter l'enthousiasme. Saint-Étienne a compris que son commerce devrait s'étendre à l'extrême Orient, qui consommerait aussi bien les produits français que les autres, si les producteurs voulaient se donner la peine nécessaire.

Le Congrès a décidé qu'une médaille spéciale serait frappée et donnée à la famille de Lagrée, pour honorer la mémoire de l'illustre commandant Doudart de Lagrée, chef de la mission d'exploration du Mékong et de l'Indo-Chine, promoteur savant des études relatives au Cambodge. Justice est enfin rendue à cet homme si modeste et si éminent.

La question si intéressante de l'adoption de caractères uniques pour exprimer tous les sons employés dans toutes les langues a été traitée avec science par M. de Rosny, inventeur d'un système pratique, en ce sens qu'il n'emploie que les signes ordinaires de nos imprimeries.

THÉÂTRES

COMÉDIE-FRANÇAISE : Un renseignement sur Molière. — CLUNY : *La Fée aux chansons*, pièce en quatre actes et six tableaux, par M. Ernest Dubreuil.

TOUT ce qui se rapporte à Molière est inestimable. Un beau jour, j'en suis convaincu, tout éclatera : ses manuscrits se retrouveront, on aura de ses autographes à en revendre. En attendant, nous, ses admirateurs, ses fanatiques, nous sommes forcés de nous contenter de moins que rien, des indications recueillies en province, d'une tradition chaque jour moins distincte. Encore, combien y a-t-il à rectifier dans les documents arrivés jusqu'à nous ! Par exemple, tous les biographes du grand comique parlent d'une représentation à Bordeaux de *la Thébaïde*, dont le président de Montesquieu a rendu compte, disent-ils. Eh bien ! j'ai fouillé la correspondance et les œuvres dudit président, sans trouver une seule trace de cette représentation. N'importe ! Il semble presque acquis à l'histoire que Molière a fait jouer une *Thébaïde* de sa façon à Bordeaux, vers 1636, et que cette *Thébaïde* reçut un accueil malencontreux. M. Louis Moland lui-même, le plus consciencieux des commentateurs, a reproduit sans contrôle cet on-dit.

J'étais à Nantes le mois dernier. Je savais, à n'en pas douter, que Molière s'était arrêté dans cette ville au printemps de l'année 1648. Un acte copié sur les registres de l'hôtel de ville lève tous les doutes à cet égard ; on y voit que : « Le jeudi, 23^e jour d'avril, est venu au bureau le sieur Morlierre (*sic*), l'un des comédiens de la troupe du sieur Dufresne, qui a remontré que le reste de la dite troupe doit arriver ce dit jour en cette ville, et a

supplié très-humblement Messieurs leur permettre de monter sur le théâtre pour représenter leurs comédies. »

Il ne s'agissait plus pour moi que de découvrir le lieu où la troupe de Dufresne et Molière avait représenté leurs comédies. Un autre extrait de ces mêmes registres, à trois semaines de distance, indiquait un jeu de paume. L'obligeant conservateur de la bibliothèque de Nantes, M. Émile Pélant, me nomma la rue Saint-Léonard. Là, au numéro 49, s'élève une maison triangulaire à un seul étage, d'aspect noirci. Au-dessus de la porte immense, le mot HUILES s'étale en gros caractères. Plus haut, beaucoup plus haut, l'œil distingue avec quelque peine une plaque de marbre noir offrant une inscription en lettres dorées, absolument illisible, vue du sol. Ce n'est qu'à l'aide d'une lorgnette de spectacle que j'ai pu déchiffrer ces mots : « *Poquelin de Molière..... 1648.* » Cette plaque aurait été posée vers 1830. M. Guépin, dans son *Histoire de Nantes*, a donné un dessin de la maison de la rue Saint-Léonard (planche 69).

On me pardonnera cette digression en raison du mince butin dramatique de cette semaine. La Comédie-Française devait donner une reprise du *Genève de M. Poirier*, avec M. Delaunay remplissant pour la première fois le rôle du marquis de Presles ; mais une indisposition de M. Delaunay a fait remettre cette intéressante soirée. En somme, nous n'avons eu qu'une pièce nouvelle au théâtre Cluny : *la Fée aux chansons*, par M. Ernest Dubreuil.

La Fée aux chansons appartient à cette catégorie de pièces dites à tiroir, à surprises, à évocations. L'auteur y fait apparaître d'un coup de baguette les personnages de nos chansons les plus populaires : Cadet-Roussel, Fanfan-la-Tulipe, le marquis de Carabas, M. et M^{me} Denis, etc., etc. ; joyeux fantômes, spectres enrubannés, ayant tous le couplet aux lèvres. Ce n'est pas la première fois qu'ils se montrent sur la scène, mais on les revoit toujours avec plaisir.

Je ne sais pas ce que la chanson est appelée à devenir, mais je la crois bien malade en ce moment. De la place si élevée où l'avaient assise Béranger et Pierre Dupont, elle est tombée dans les cafés-concerts, où il est presque impossible de la reconnaître. De coquette et d'amoureuse qu'elle était, elle est devenue grossière et lubrique. On voit bien que Lisette a passé par Saint-Lazare. Les derniers chansonniers dignes de ce nom, Gustave Mathieu et Charles Vincent, se taisent ou à peu près. Ceux qui chantent à leur place n'ont ni délicatesse ni sentiment de la rime ; ils ne se préoccupent que de flatter les bas instincts du public ; — ou, lorsqu'ils osent emboucher la trompette héroïque, comme disaient nos pères, c'est avec des *couacs* épouvantables. En présence d'une décadence aussi complète et aussi écurante, il faut donc savoir gré à M. Ernest Dubreuil de nous avoir ramené aux chansons d'autrefois.

A la semaine prochaine le compte rendu de *la Vénus de Gordes*, le nouveau drame de l'Ambigu.

CHARLES MONSELET.

CHRONIQUE MUSICALE

THÉÂTRE-TAITBOUT : *La Cruche cassée*, opéra bouffe en trois actes, de MM. Jules Moinaux et Jules Noriac, musique de M. Léon Vasseur (27 octobre).

ON crie sur le boulevard : *le Guide de l'étranger dans Paris*, et le débit de cet utile ouvrage d'un prosateur français est si considérable, que les éditions en seront bientôt plus nombreuses que celles de *Télémaque* et des *Fables* de La Fontaine.

Mais c'est le *Guide du Parisien dans Paris* que nous voudrions voir paraître en librairie. D'autant plus qu'il vient d'en être publié un chapitre, qui est écrit d'un style irrésistible. Vous pouvez le lire pour rien sur les colonnes à affiches ; il est signé : Noriac, Moinaux, Vasseur.

Voici comment la chose se fit : ces messieurs ne

pouvaient souffrir plus longtemps qu'une salle de théâtre, jolie et bien aménagée, restât déserte au centre de Paris, et cela quand elle n'était éloignée du boulevard que de la portée d'un fusil à piston. Alors, eux, que la foule a suivis tant de fois, ils ont dit à la foule : Venez, c'est par ici ce soir ! on prend la rue Taitbout, on la remonte en faisant deux cents pas ; puis on entre à gauche dans une maison violemment éclairée au gaz : c'est là que nous vous dirons en prose, en vers et en musique l'histoire de Colette et de ce qu'il lui advint pour avoir cassé sa cruche.

De fait, si le chemin du Théâtre-Taitbout est connu aujourd'hui, c'est grâce au succès obtenu par *la Cruche cassée*, opéra-bouffe en trois actes, joué par M^{lle} Chaumont, Montaland et Debreux, et par Luguët, Bonnet, Emmanuel et Galahert.

Le tableau de Greuze, qui a fourni son titre à la pièce, nous apprend bien quel malheur est arrivé à Colette ; mais il est muet sur les circonstances. Il nous montre la pauvre tout interloquée encore d'une catastrophe qui prouve au propre et au figuré la fragilité de l'espèce féminine et celle de la faïence. Mais encore une fois, la peinture ne nous dit pas quel est l'auteur du méfait. Et il y a tant d'années que la critique informe !

Le coupable, c'est...

— Ce n'est toujours pas M. de Montyon ?

— Vous l'avez dit.

— C'est le chevalier Gaston !

Nous le tenons enfin, le scélérat, le briseur de potiches ! Il appartenait même à notre siècle, si amoureux de la céramique, d'instruire un grand procès dont les pièces à conviction, ainsi que la plaignante, sont pendus depuis cent ans aux murs du Louvre.

Il est donc de bonne prise, le chevalier Gaston ; aussi on vous le traduit devant le tribunal du bailli Saint-Pourcain pour s'entendre condamner à épouser Colette. La croyance du pays est, d'ailleurs, d'accord avec la loi pour non-seulement attribuer les morceaux d'une cruche à celui qui l'a cassée, mais encore pour imposer aux parties plaidantes un bon et solide mariage qui coupe court à toute revendication en dommages-intérêts.

Ce jugement, à vrai dire, ne satisfait que la stricte morale, celle des drames et des comédies, qui n'intervient jamais qu'au second acte des opérettes où elle fait incident et non dénoûment.

Il faut savoir, en effet, que Colette n'est pas contente. Volontiers, elle en appellerait de la sentence devant la cour de cassation, présidée par Cupidon ; car, depuis l'enfance, elle aime le remouleur Marcaillou, et elle voudrait devenir sa femme.

Pourtant, après le fatal accident arrivé à la cruche, Marcaillou ne veut plus entendre parler de Colette ; il le dit du moins ; mais d'un accent dénué de sincérité.

Enfin voici le moment de la noce, de la noce par autorité de justice. Le chevalier a déjà le bouquet au côté ; la mariée a mis sa robe blanche, et le tabellion a planté ses lunettes d'or sur son nez. « On va signer !... »

A vous, monsieur le chevalier. A vous monsieur Marcaillou, qui voulez bien, malgré votre dépit, servir de témoin à Colette... Mais en un pareil jour, et dans de semblables circonstances, les têtes sont un peu à l'envers. Aussi le chevalier a-t-il posé son paraphe à l'endroit réservé au témoin ; tandis que Marcaillou a mis sa griffe sur la belle place blanche réservée à l'époux. Si bien qu'il n'y a plus à s'en dédire, et que Marcaillou se trouve uni à Colette par légitime mariage.

Avouez que voilà un gaillard qui s'entend comme pas un à raccommoier la vaisselle !

Mais n'allez pas vous imaginer que ce compte rendu, trop succinct, ait retenu quoi que ce soit du charme de la pièce. Il est presque toujours impossible de transporter dans le cadre froid d'un feuilleton la grâce spirituelle d'une comédie qui est faite pour être goûtée aux lumières et dans une atmosphère chauffée par les bravos. « Autant vaudrait juger de la beauté d'une femme par son squelette. » (La phrase est de Théophile Gautier.)

Pour prendre une idée des gentillesses du langage et des mots à surprise dont est moucheté le dialogue de *la Cruche cassée*, vous voudrez bien lire

(mais c'est déjà fait) notre « Courrier de Paris » d'aujourd'hui, il est d'un des auteurs de la pièce; et vous repaire aussi des amusants feuilletons que l'autre auteur donne toutes les semaines au *Charivari*.

La nouvelle opérette a encore un mérite qui n'a pas passé inaperçu : elle est écrite en français, et non dans l'argot des bouges, comme la mode en était il y a quelques années. Les personnages, qui sont de bons rémouleurs et de bons paysans, causent entre eux de leurs affaires, emploient des termes familiers et sans façon, mais qu'on serait sûr de retrouver dans le dictionnaire à leur place alphabétique.

La partition contient bon nombre des qualités qui ont fait la popularité de *la Timbale d'argent*. Elle est écrite dans ce style clair et avec cette carrure de rythme qui ajoutent aux paroles un surcroît de gaieté. Les motifs de danse, les refrains de dessert sont de mise, en effet, sur ces sortes de livrets tout brillants de plaisanteries parisiennes et qui en veulent si ouvertement à la rate des spectateurs.

M. Vasseur a pourtant réservé un petit coin au sentiment, et il a fait chanter à Colette et à Marcaillou un duo d'une tendresse sincère et qui a été vivement senti par le public; la partie de violon solo qui se mêle discrètement aux parties vocales n'a pas contribué pour peu à l'effet du morceau. On a encore applaudi dans la partition de M. Vasseur l'entrée du rémouleur, le brindisi du second acte, la plaidoirie de Colette, et surtout la chanson espagnole, qui a été le bouquet de la soirée.

Les interprètes ont été très-vaillants : Bonnet a joué avec sa fantaisie ordinaire, tempérée par un brin de sentiment; l'excellent Lugnet, du Palais-Royal, possède la tradition des baillis de l'ancien opéra-comique. M^{lle} Céline Chaumont a représenté Colette avec une malice, une finesse de rendu, un art de souligner le mot et la note, qui sont d'une comédienne de race. Il faut l'entendre débiter son monologue d'entrée; elle y déploie une adresse extraordinaire pour faire sentir la situation où se trouve son personnage; à la voir si pensive et troublée, on dirait un pauvre petit oiseau qui vient de recevoir son premier grain de plomb dans l'aile.

Quant à M^{lle} Montaland, elle s'était réservée pendant deux actes et demi; puis la voilà tout à coup qui tire des castagnettes de sa poche, et qui dit sa seguedille à damner toutes les Espagnes. Cette explosion inattendue d'un feu qui couvait a eu un succès délirant. On a redemandé trois fois la chanson; ce qui ne s'était pas vu depuis *Gil-Blas* et les couplets de M^{me} Ugalde à l'ancien Théâtre-Lyrique.

Qui jamais aurait pu croire qu'un jour, dans la rue Taibout, on racommoderait si bien les cruches?

ALBERT DE LASALLE.

LE MONUMENT DE DIJON

NOUS avons préparé depuis longtemps l'ensemble du monument commémoratif de Dijon d'après le projet officiel qui nous en avait été communiqué, et nous espérions le publier à l'occasion de son inauguration, qui devait se faire solennellement ces jours-ci. Quelle n'a pas été notre surprise d'apprendre dernièrement que la statue de M. Jouffroy, qui surmontait le monument accepté par l'administration, avait été remplacée par une autre de M. Cabet, commandée par le conseil municipal, laquelle statue était coiffée du bonnet phrygien, portant sur le front le niveau égalitaire. On pense bien que le préfet de la Côte-d'Or en fut aussi surpris que nous lorsque, ayant eu vent de ce qui se passait, il fit soulever les voiles couvrant le monument. Il pria ceux qui l'avaient fait ériger à son insu de la déplacer, et devant leur refus, il s'adressa à M. le général de Galifet, commandant de la place, qui se chargea de ce soin sans répondre de ce qui pourrait arriver. Des soldats se mirent donc à l'œuvre, mais leur manque d'habitude amena la chute de l'œuvre substituée. Grand émoi, en ville, on le comprend, grand bruit, grands cris. Bref, devant les précautions prises par l'autorité, il fallut bien se calmer, mais à quand l'inauguration de la vraie statue de la France?

Dans notre ignorance, nous préférons publier aujourd'hui notre gravure, persuadés que nous sommes d'être en pleine actualité.

EMPIRE D'AUTRICHE

Société Impériale et Royale privilégiée
du Chemin de fer Autrichien Prince Rodolphe

CAPITAL SOCIAL ENTIÈREMENT VERSÉ :
138,964,500 francs

ÉMISSION
de 126,100 obligations de 500 fr.

GARANTIE DU GOUVERNEMENT AUTRICHIEN

Intérêt annuel : 25 fr., nets de tout impôt, payables en Or par semestre, les 1^{er} Avril et 1^{er} Octobre, à Paris, Vienne, Londres, etc. Remboursement au pair, en Or, en 90 ans, par tirages annuels à partir du 1^{er} Octobre 1878.

PRIX D'ÉMISSION : 430 FRANCS
(Jouissance du 1^{er} octobre 1875)

PAYABLES COMME SUIT :

Fr. 50 en souscrivant.	Fr. 50 »
50 à la répartition.	50 »
100 du 1 ^{er} au 10 décembre 1875.	100 »
100 du 5 au 10 janvier 1876.	100 »
130 du 5 au 10 février 1876 (moins le coupon d'avril de 12 fr. 50).	117 50
Fr. 430 soit net à verser.	417 50

Les souscripteurs pourront anticiper, sous escompte de 4 0/0 l'an, leurs versements; en se libérant entièrement à la répartition, ils n'auront à payer qu'une somme nette de 416 fr. par Obligation, jouissance 1^{er} avril 1876.

L'INTÉRÊT DE 26 FR. REPRÉSENTE ENVIRON 6 0/0
Il sera délivré aux souscripteurs, lors du paiement du second terme, des titres provisoires qui seront, après libération, et à partir du 1^{er} avril 1876, échangés contre des obligations définitives.

Dès la clôture de la souscription, les formalités seront remplies par l'administration à la cote officielle de Paris. La cote de Vienne est acquise dès aujourd'hui.

GARANTIES

Ces obligations, émises pour la construction d'une nouvelle ligne de 184 kil., offrent les garanties suivantes :

1^o Garantie par l'État Autrichien, à partir de la mise en exploitation de la nouvelle ligne, d'un revenu net de 7,619 fl. argent, soit 19,000 francs environ par kilomètre;

2^o Inscription de 1^{re} hypothèque sur le nouveau réseau et de 2^e hypothèque sur l'ancien;

3^o La garantie affectée à l'ancien réseau de 5,765,000 fl., soit 14,300,000 francs environ.

Le service des anciennes obligations ne nécessitant environ que 77,300,000 fr., une somme de 7 millions environ vient donc garantir, par priorité, le service des nouvelles obligations auquel il est déjà pourvu par leur garantie spéciale.

Les coupons d'intérêt et les obligations sorties aux tirages, sont payables à Paris :

A la Société générale de Crédit Industriel et Commercial, et à Vienne, au siège de la Compagnie, etc.

Les tirages annuels auront lieu à Vienne, au siège de la Compagnie, devant un notaire. La Compagnie se réserve le droit d'anticiper, à toute époque, le remboursement des obligations au pair de 500 fr.

LA SOUSCRIPTION SERA OUVERTE

Les Mercredi 10 et Jeudi 10 Novembre 1875

A PARIS : à la Société générale de Crédit Industriel et Commercial, 72, rue de la Victoire, et dans ses bureaux de quartier, et chez les correspondants de la Société en France et à l'étranger, et à VIENNE.

Si les demandes dépassent le nombre des titres émis, la répartition se fera proportionnellement.

Un intérêt de 6 0/0 sera dû sur les versements en retard, à partir du 1^{er} jour de l'échéance. Les souscripteurs en retard pourront être déchus 15 jours après avis au Journal officiel.

PAS DE CRÉDIT! 15 0/0 d'escompte. Chez SAVIGNY, tailleur, 47, rue Neuve-des-Petits-Champs.

Traitement par un nouveau procédé et sans opération du Cancer, Tumeur et Ulcère. Docteur Josephson, 45, rue de l'Echiquier, de deux à quatre heures.

ANGLAIS méthode Robertson, cours et leçons. H. HAMILTON, 8, rue Chabanais.

UNE RÉCOMPENSE MÉRITÉE

Le succès que le cachemire de l'Inde de la maison de l'Union des Indes a obtenu auprès des femmes les plus élégantes vient de recevoir sa consécration dans l'industrie française. Voici la teneur du brevet qui accorde à M. Lehoussel une médaille d'or pour cette étoffe incomparable dont il possède le type unique : — « Médaille d'or décernée à M. Lehoussel pour la beauté et la solidité de son tissu-cachemire de l'Inde lisière chinée à jour, dont il a le seul dépôt en Europe. » Ces quelques lignes sont d'une éloquence incontestable et n'ont pas besoin de commentaires. La maison l'Union des Indes, 1, rue Auber, expédie franco sa collection d'échantillons.

ESSENCE DE CAFÉ TRABLIT pour café à l'eau, café au lait, mazagan, crèmes, bonbons glacés, etc. Prix : 1 fr. 60. Cahon, 67, r. Jean-Jacques-Rousseau. Paris.

M. LOUIS ERNEST, dentiste américain. 1^{er} prix Médaille d'or. Pose dents et dentiers sans crochets ni ressorts par un système perfectionné, inconnu en Europe. 24, CHAUSSÉE-D'ANTIN, PARIS.



EAU DES FÉES

SARAH FÉLIX

Pour la Recoloration des Cheveux et de la Barbe

SEULE ADMISE ET RÉCOMPENSÉE A TOUTES LES EXPOSITIONS.

Nouveaux Produits recommandés :

POMMADE des FÉES. — EAU de POPPÉE. — EAU de TOILETTE des FÉES
PARIS, 43, RUE RICHER, 43, PARIS.

CACHEMIRE DE L'INDE p^r Robes, seul dépôt en Europe. l'Union des Indes, 1, r. Auber.

THÉ DE L'EXPOSITION

Si renommé, 6 francs la Boîte

RUE DU QUATRE-SEPTEMBRE, 18, PARIS

SACHET SYMPATHIQUE préserve le linge et la fourrure des vers qui les attaquent. Il parfume meubles, mouchoirs, etc. Expédier 7^e 3 fr. en t.-poste. Rafin, p^r, b. s. g. d. g., pass. Verdeau, 27.

SAVON DE NEIGE produit sympathique pour blanchir et velouter la peau. 2 francs franco.

EAU GAULOISE

à base de GLYCÉRINE et d'ARNICA, pour l'Hygiène et la Recoloration des CHEVEUX et de la BARBE, Paris, 4, rue de Provence.



CEINTURE contre le mal de mer.

CEINTURE de sauvetage.

CEINTURE pour monter à cheval.

CEINTURE pour soutenir l'abdomen.

CHARBONNIER, fab^r, r. St-Honoré, 376. Assomption.

Annonces de MM. les Officiers ministériels

ÉTUDES de M^e ROUSSEAU, avoué à Paris, rue de la Paix, n^o 10 (successeur de M^e Paul Dauphin);

Et de M^e DELEPOUVE, avoué à Paris, rue Taibout, n^o 43.

VENTE, au Palais de Justice, à Paris, le mercredi 17 novembre 1875, à deux heures de relevée, EN UN SEUL LOT,

DE 2 MAISONS SISES A PARIS

RUE SALOMON-DE-CAUS. N^{os} 2 et 4.

Revenu actuel : 36,500 fr.

Susceptible d'une grande augmentation.

Mise à prix : 350,000 fr.

S'adresser :

A M^{es} ROUSSEAU et DELEPOUVE, avoués;

Et à M^{es} Tissier, Daupley, Collet et Popelin, avoués.

MAISON à PARIS, rue BÉRANGER, 10 (quartier du Temple), A ADJUGER, sur une enchère, en la ch. des not. de Paris, le 30 novembre 1875.

Revenu brut : 15,300 fr. — Mise à prix : 160,000 fr.

S'ad. à M^e LAVERNE, notaire, rue Taibout, 13.

ADJON, même sur une enchère, en la chambre des notaires de Paris, le mardi 30 novembre 1875.

D'UNE MAISON D'ANGLE, à PARIS-BATIGNOLLES,

AVENUE DE CLICHY, 89, ET RUE JACQUEMONT, 2.

Revenu net : 5,822 fr. — Mise à prix : 50,000 fr.

S'adr. à M^e TANSARD, rue Grenier-Saint-Lazare, 5.

HOTEL et Jardin, à vendre, aven. Malakoff, 137, villa Eugénie, 16. S. Mathieu, 4, rue de Louvois.

PATE EPILATOIRE

perfectionnée, enlève instantanément tout duvet importun sur le visage sans aucun danger pour la peau. Pr. 10 fr. PARFUMERIE DUSSEY, 1, rue J.-J.-Rousseau, au 1^{er}. PARIS.



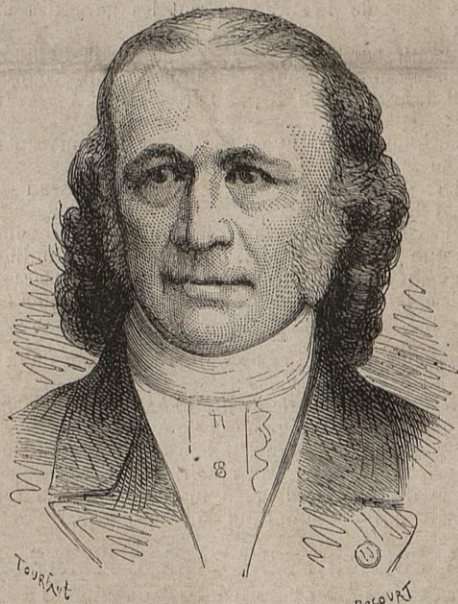
Projet du monument commémoratif de Dijon. — Architecte : M. Vionnois. — Statuaires : MM Jouffroy et Mathurin Moreau.

M. LE DOCTEUR SÉGALAS

M. le Dr Ségalas qui vient de s'éteindre à son château de « la Tour » (Saône-et-Loire) était une des figures les plus sympathiques de ce tout Paris composé de l'élite des illustrations scientifiques, littéraires ou artistiques. Professeur agrégé de la Faculté de Paris, membre de l'Académie de médecine, officier de la Légion d'honneur, auteur d'ouvrages médicaux estimés et chirurgien éminent, M. le Dr Ségalas jouissait dans le monde scientifique d'une considération méritée.

Élu conseiller municipal en 1847 pour le quartier du Temple qu'il habitait dans la maison où est mort Béranger, le Dr Ségalas continua de siéger à l'Hôtel-de-Ville jusqu'en 1869 comme membre du conseil municipal et du conseil général.

M. le Dr Ségalas était le beau-frère de M^{me} Anaïs Ségalas dont on connaît le gracieux talent poétique.



Le docteur Ségalas, récemment décédé.

BARRY a mis fin à mes dix-huit années de souffrances de l'estomac et des nerfs, de faiblesses et de sueurs nocturnes.

J. COMPARET, curé, Sainte-Romaine-des-Îles.

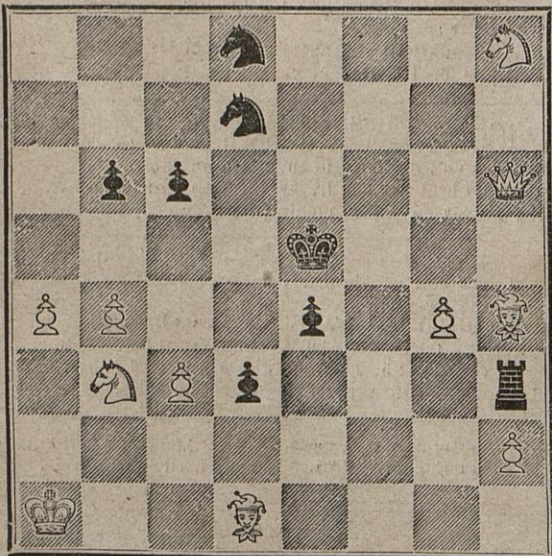
Cure n° 48,614. — M^{me} la marquise de Bréhan, de sept ans de MALADIE DU FOIE, d'estomac, amaigrissement, battements nerveux sur tout le corps, agitation nerveuse et tristesse mortelle.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, sans échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les Biscuits de Revalescière. En boîtes de 4, 7 et 60 fr. — La Revalescière chocolatée rend l'appétit, digestion, sommeil, énergie et chairs fermes aux personnes et aux enfants les plus faibles, et nourrit quatre fois plus que la viande et que le chocolat ordinaire, sans échauffer. En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr., de 576 tasses, 60 fr.; ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 32 et 60 fr. franco. — Dépôt partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — De BARRY et C^o, 26, place Vendôme, Paris.

Eviter les dangers des contrefaçons, exiger le vrai nom Revalescière Du Barry et des boîtes en fer-blanc.

PROBLÈME N° 380

COMPOSÉ PAR M. CONSTANTIN SCHWEDE



Les Blancs font mat en quatre coups.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé de Du Barry de Londres, dite :

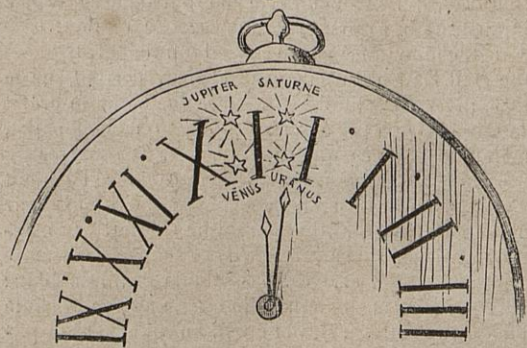
REVALESCIÈRE

Trente ans d'un invariable succès, en combattant les dyspepsies, mauvaises digestions, gastrites, gastralgies, palpitations, nausées, vomissements, coliques, phthisie, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous les désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, foie, intestins, membrane muqueuse, cerveau et sang. C'est, en outre, la nourriture par excellence, qui, seule, réussit à éviter tous les accidents de l'enfance. — 83,000 cures, y compris celles de M^{me} la duchesse de Castle Stuart, le duc de Pluskow, M^{me} la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, MM. les docteurs professeurs Wurzer, Beneke, Shoreland, Ure, etc.

Cure n° 62,476. — Dieu soit béni! La REVALESCIÈRE DU

RÉBUS

U



EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS

La charité ne s'épuise pas devant les grandes calamités qui frappent le Midi.

Le directeur-gérant : PAUL DALLOZ

PARIS. — IMPRIMERIE A. BOURDILLIAT, 13, QUAI VOLTAIRE.